

L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves

10^e édition, 2008–2009

Terre-Neuve-et-Labrador

Table des matières

1^{re} partie – Sommaire

1. Introduction
2. Structure du système scolaire
3. Explication des termes utilisés
4. Désignation des cours
5. Répartition du temps et charge de cours
6. Structure du programme d'études
7. Pratiques d'évaluation et de notation
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires
9. Cours préalables ou associés
10. Autres genres de programmes
11. Évaluation des études faites à l'extérieur de la province ou du territoire, ou à l'étranger

2^e partie – Contenu des cours

12. Anglais langue première
13. Français langue première
14. Anglais langue seconde/complémentaire
15. Français langue seconde/complémentaire
16. Français (immersion)
17. Mathématiques
18. Sciences de la nature
19. Sciences humaines
20. Autres cours
21. Personne-ressource

1^{re} partie – Sommaire

1. Introduction

À Terre-Neuve-et-Labrador, le programme de la maternelle à la 12^e année relève du ministère de l'Éducation. Le présent document décrit le programme d'Anglais langue première et le programme de Français langue première. Le programme d'Anglais langue première est décrit dans le document intitulé *Program of Studies* (<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/curriculum/descriptions.html>)

Le programme de Français langue première est décrit dans le document *Français langue première Liste de matériel didactique autorisé et recommandé, Programmation française* (<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/didactique/index.html>). Ces deux programmes s'articulent autour de résultats d'apprentissage transdisciplinaires conçus pour amener les élèves à faire les apprentissages essentiels aux fins d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Le système d'éducation de la province comprend quatre districts scolaires anglophones et un conseil scolaire francophone provincial.

2. Structure du système scolaire

L'année scolaire débute le mardi suivant la fête du Travail et se termine le vendredi de la dernière semaine complète de juin. Elle compte 192 jours, dont au moins 187 sont réservés à l'enseignement. Deux jours sont consacrés à l'administration et trois sont prévus pour le perfectionnement professionnel ou les journées pédagogiques. Il revient aux districts scolaires de fixer les dates auxquelles auront lieu ces journées, en même temps qu'ils déterminent le calendrier de l'année scolaire en conformité avec les dates préétablies de début et de fin d'année.

Le programme du secondaire touche les trois dernières années d'études d'un système d'éducation de 13 années. Ces trois dernières années sont appelées niveaux I, II et III. Le programme y est structuré en fonction de cours à crédit. Les élèves accumulent des crédits pendant trois ans ou plus en vue d'obtenir, ultimement, leur diplôme d'études secondaires.

3. Explication des termes utilisés

Maternelle – Les enfants amorcent leur formation scolaire à la maternelle, offerte dans toutes les écoles primaires de Terre-Neuve-et-Labrador.

Primaire – De la 1^{re} à la 3^e année.

Élémentaire – De la 4^e à la 6^e année.

Intermédiaire – De la 7^e à la 9^e année.

Secondaire – Après la 9^e année, d'une durée de trois ans (niveaux I, II et III).

Crédit – Unité de valeur décernée aux élèves qui obtiennent la note de passage à un cours du secondaire.

Remarques :

- La **note de passage** est de 50 p. 100.
- Le **nombre de crédits** accordés varie :
 - un crédit équivaut à au moins 55 heures de cours;
 - deux crédits équivalent à au moins 110 heures de cours.

Cours prescrit – Cours élaboré par le ministère de l'Éducation pour être offert dans le système scolaire.

Cours pilote – Cours élaboré par le ministère de l'Éducation et mis à l'essai dans quelques écoles seulement afin d'être évalué avant de devenir éventuellement un cours prescrit.

Cours local – Cours mis au point par l'école ou le district et dont le contenu est axé sur une région précise de la province ou dont le caractère unique est jugé important pour les élèves de la région. Les cours locaux doivent satisfaire aux critères établis par le ministère et être approuvés par lui.

Cheminements menant à l'obtention du diplôme d'études secondaires – Les cheminements, au nombre de cinq, permettent d'offrir des adaptations qui satisfont les besoins individuels des élèves et favorisent ainsi leur réussite. Lorsque le programme d'études provincial ne parvient pas à répondre aux besoins d'un élève, un Plan de services individualisés (PSI) est établi pour venir en aide à ce dernier. Les cheminements fournissent aux écoles un cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre du volet éducatif du PSI.

- Le **Cheminement 1** renvoie au programme d'études provincial relatif à une matière ou à un cours donnés. La majorité des élèves suivent le cheminement 1 dans la plupart des matières.
- Le **Cheminement 2** renvoie au programme d'études provincial, mais l'élève a besoin d'accommodements ou de soutien (par exemple une adaptation des méthodes pédagogiques, du matériel, du milieu où sont donnés les cours, des évaluations et des périodes de temps allouées) afin d'atteindre les résultats d'apprentissage dans chaque cours ou matière.
- Le **Cheminement 3** renvoie au programme d'études provincial modifié. L'objectif général demeure le même, mais :
 - certains résultats d'apprentissage sont modifiés; ou
 - certains résultats d'apprentissage sont supprimés; ou
 - certains résultats d'apprentissage sont ajoutés.

- Le **Cheminement 4** renvoie à une matière ou à un cours : fondé sur le programme d'études prescrit, mais auquel on a apporté des modifications de sorte qu'il ne ressemble plus à la matière ou au cours prescrit; ou lié à un domaine où il y a des besoins et qu'aucun cours permettant d'y satisfaire n'est prescrit (par exemple les compétences organisationnelles).
- Le **Cheminement 5** renvoie à un programme totalement différent du programme d'études provincial. Dans un tel programme, le volet théorique occupe seulement une petite part. L'accent peut être mis sur les compétences à l'œuvre dans la vie quotidienne.

Cours modifié – Cours prescrit à l'échelle provinciale qui a subi des modifications telles celles décrites dans le Cheminement 2.

Cours alternatif – Cours ne faisant pas partie du programme d'études provincial, comme ceux décrits dans le Cheminement 4. Dans le programme d'études du secondaire, un élève peut cumuler jusqu'à 4 crédits pour des cours alternatifs. Ces crédits, comptabilisés dans la somme des crédits requis pour l'obtention du diplôme, ne peuvent cependant remplacer les crédits qui répondent à une exigence spécifique relative à l'obtention dudit diplôme (par exemple, un cours alternatif de mathématiques ne permet pas d'obtenir les 4 crédits en mathématiques exigés pour l'obtention du diplôme).

4. Désignation des cours

À tous les niveaux avant le secondaire, les cours sont désignés par un titre et un numéro correspondant à l'année (par exemple Mathématiques, 7^e année).

Par contre, les cours du secondaire sont désignés par un titre et un numéro de six chiffres.

- Les deux premiers chiffres – Ils désignent le code de la matière (par exemple, 09 désigne Mathématiques).

Code	Matière	Code	Matière
01	Arts	16	Orientation
02	Éducation économique	17	Langues étrangères
05	Études familiales	18	Langues autochtones
06	Français langue seconde	19	Média
07	Santé	21	Français langue première
08	Éducation en technologies	30	Éducation coopérative
09	Mathématiques	50	Éducation générale
10	Musique	64	Sciences
12	Éducation physique	70	Cours alternatifs
13	Enseignement religieux	94	English Language Arts
15	Sciences humaines		

Le 3^e chiffre – Les chiffres 1, 2, 3 ou 4 désignent le niveau du cours, 1, 2 et 3 désignant les cours de niveau secondaire et 4 désignant les cours avancés (généralement des cours faisant partie du programme *Advanced Placement*).

Le 4^e chiffre – Il désigne le nombre de crédits accordés pour la réussite du cours.

Le 5^e chiffre – Il s’agit d’un nombre de 0 à 9 désignant le type de cours.

Voici la désignation des types de cours:

0	Cours prescrit pour tous les élèves de la province (en anglais)
1	Cours pilote approuvé à titre d’essai afin d’être évalué avant de devenir éventuellement un cours prescrit (en anglais)
2	Cours local approuvé dans certains districts scolaires (y compris les cours du programme <i>Advanced Placement AP</i>)
3	Cours prescrit pour les programmes offerts en français (langue première ou immersion)
4	Cours pilote approuvé à titre d’essai pour les programmes offerts en français (langue première ou immersion)
5	Cours local approuvé pour les programmes offerts en français, (langue première ou immersion)
6	Version simplifiée d’un cours prescrit, où la matière est traitée de façon plus superficielle ou dont on a supprimé certains résultats d’apprentissages du programme d’études (Cheminement 3)
7	Cours alternatif développé pour répondre aux besoins de certains élèves (Cheminement 4)
8	Version modifiée d’un cours prescrit, qui pour approfondir le traitement de la matière ou qui compte des résultats d’apprentissage supplémentaires, en particulier un cours préparatoire au programme de baccalauréat international
9	Cours transféré dans le système scolaire secondaire (par exemple cours suivis dans une autre province). Dans un tel cas, le crédit est accordé, mais aucune note n’est donnée.

Le 6^e chiffre – Un chiffre de 0 à 9 distingue les cours d’une matière donnée, offert au même niveau et d’un même type et donnant droit au même nombre de crédits.

5. Répartition du temps et charge de cours

Au niveau intermédiaire et au secondaire, il y a 187 jours de cours par année, chaque jour étant d’une durée de cinq heures.

Répartition du temps recommandée au niveau intermédiaire pour le programme d’Anglais langue première

Matière	Pourcentage du temps d’enseignement
English Language Arts	20 p. 100
Mathématiques	18 p. 100
Sciences	10 p. 100
Sciences humaines	10 p. 100
French	10 p. 100
Enseignement religieux	8 p. 100

Éducation en technologies/Arts industriels, Home economics	8 p. 100
Éducation physique	6 p. 100
Musique et arts	5 p. 100
Santé	5 p. 100

Répartition du temps recommandé au niveau intermédiaire (Programme Français langue première)

Matière	Pourcentage du temps d'enseignement
Français	24p. 100
Mathématiques	18 p. 100
Sciences de la nature	10 p. 100
Sciences humaines	10 p. 100
Anglais	14 p. 100
Enseignement religieux	8 p. 100
Éducation physique	6 p. 100
Musique et arts	5 p. 100
Santé	5 p. 100

Au secondaire, la répartition du temps et la charge de cours dépendent des exigences pour l'obtention du diplôme (voir section 8) et du choix de l'élève. Un crédit est accordé pour un minimum de 55 heures de cours, et deux crédits sont accordés pour un minimum de 110 heures de cours. La charge de cours habituelle est de 14 crédits par année.

6. Structure du programme d'études

Au niveau intermédiaire (de la 7^e à la 9^e année), il n'y qu'un seul programme d'études, qui vise simplement à préparer tous les élèves en vue de leur passage au secondaire, après la 9^e année.

Au secondaire, le programme d'études est structuré sur trois années, et les élèves peuvent suivre des cours généraux, des cours académiques ou des cours avancés dans certaines matières.

English Language Arts

La progression dans les cours de *English Language Arts* se fait généralement comme suit :

	Progression (de gauche à droite)		
	General	1202	2202
Academic	1201	2201	3201
Autres cours d'English Language Arts	English1200 (général) Writing 2203 Drama 2206 World Literature 3207		

Mathématiques

Le programme de mathématiques offre le choix entre des cours généraux, des cours préparatoires à l'université et des cours avancés.

Au niveau I, l'élève inscrit au programme général suivra le cours Mathématiques 1206. Par contre, l'élève qui souhaite suivre le programme de mathématiques préparatoire à l'université ou avancé suivra le cours Mathématiques 1204. La séquence habituelle de cours pour chacun des programmes est présentée ci-dessous. L'élève peut toutefois passer d'un programme à l'autre.

La progression dans le programme d'études en mathématiques (dans le programme d'Anglais langue première) se fait généralement comme suit :

	Progression (de gauche à droite)			
General	1206	2206	3206	
Academic	1204	2204	3204	3103
Honours		2205	3205	3207

Remarques :

- Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi Mathematics 3204 pour suivre Mathematics 3103; ces deux cours sont généralement suivis en même temps.
- Les cours Mathematics 3205 et 3207 peuvent être suivis en même temps.

La progression dans le programme d'études en mathématiques (Programme Français langue première) se fait généralement comme suit :

	Progression (de gauche à droite)			
Général	1233	2233	3233	
Académique	1231 1232	2231	3231	3245
Avancé		2232	3232	

Remarque :

- Mathématiques 1233 est un préalable à Mathématiques 2233 et 3233 (c'est-à-dire qu'un élève doit avoir obtenu le crédit pour Mathématiques 1233 avant de suivre Mathématiques 2233 ou 3233).
- Mathématiques 1231 est un préalable à Mathématiques 2231, 2232, 3231 et 3232 (c'est-à-dire qu'un élève doit avoir obtenu le crédit pour Mathématiques 1231 avant de suivre Mathématiques 2231, 2232, 3231 ou 3232).

Autre remarque : La province a adopté la version récente du cadre commun des programmes d'études en mathématiques, de la maternelle à la 9e année, du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC). Le programme sera mis en œuvre selon l'échéancier suivant :

2008–2009	2009–2010	2010–2011	2011–2012	2012–2013
M, 1, 4, 7	2, 5, 8	3, 6, 9, 10	11	12

Tel qu'indiqué, la mise en œuvre du programme d'études en mathématiques du secondaire (de la 10^e à la 12^e année) suivra également cet échéancier; toutefois, ce programme pourrait ne pas être parfaitement conforme au cadre commun du PONC.

Sciences

Le programme de sciences du secondaire offre aux élèves le choix entre des cours généraux et des cours préparatoires à l'université.

Au niveau I, l'élève inscrit au programme général suivra le cours Science 2200. Par contre, l'élève inscrit au programme de sciences préparatoire à l'université suivra le cours Science 1206 au niveau I et, les années suivantes, choisira parmi les cours de biologie, de chimie, de physique et le cours Earth Systems dans le programme d'Anglais langue première.

	Progression (de gauche à droite)	
General	Sciences 2200 Sciences 3200	
Academic	Sciences 1206	Biology 2201/3201 Chemistry 2202/3202 Physic 2204/3204 Earth Systems 3209
Autres cours de sciences de la nature	Environnemental Science 3205	

La progression dans le programme d'études Sciences de la nature dans le programme Français langue première se fait généralement comme suit :

	Progression (de gauche à droite)	
Académique	Sciences intégrées 1236	Biologie 3231 Chimie 2239/3239 Physique 2234/3234
Autre cours de Sciences de la nature	Science de l'environnement 3235	

7. Pratiques d'évaluation et de notation

Au secondaire, les élèves doivent obtenir une note d'au moins 50 p. 100 pour obtenir leurs crédits.

À l'exception des cours de niveau III, pour lesquels un examen provincial est administré (examen public), les crédits sont alloués exclusivement à la lumière des évaluations menées par l'école. Les politiques d'évaluation établies par chaque district scolaire encadrent ces évaluations.

Les cours suivants font l'objet d'un examen provincial administré en juin:

- English3201
- Physic 3204
- Mathematics 3204
- Earth Systems 3209
- Mathematics 3205
- World History 3201/Histoire mondiale 3231*
- Mathématiques 3231
- World Geography3202
- Biology 3201/ Biologie 3231*
- Core French3200
- Chemistry 3202
- Français 3202 (Immersion)

* Ces deux examens sont offerts en français. Ils sont administrés aux élèves des programmes de français, langue première ou immersion

Pour les cours faisant l'objet d'un examen provincial, la note finale de l'élève correspond à la moyenne des notes soumises par l'école et de la note obtenue à l'examen. Les examens publics sont administrés en juin et sont corrigés, une fois l'année scolaire terminée, par un groupe d'enseignantes et d'enseignants en exercice. Les notes finales pour ces cours sont communiquées aux élèves par l'intermédiaire des relevés de notes (délivrés au milieu de juillet).

Bien que les écoles secondaires remettent généralement à leurs élèves un bulletin à la fin de l'année scolaire, il revient au ministère de l'Éducation de délivrer le relevé de notes du secondaire.

8. Exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires

Programme d'Anglais langue première

Exigences		Nombre de crédits exigés
Language Arts	English Language Arts	6 crédits
	English – Cours à option	2 crédits
Mathématiques		4 crédits
Sciences		4 crédits
Sciences humaines	Études mondiales	2 crédits
	Études canadiennes	2 crédits
Career Education (Career Development 2201)* Development2201)*		2 crédits
Beaux-arts (Arts plastiques, Musique, Theater Arts)		2 crédits
Éducation physique		2 crédits
Autres crédits requis (Entrepreneuriat, French, Enseignement religieux, Éducation en technologies, Études familiales)**		4 crédits
Toute autre discipline		6 crédits
Total		36 crédits

* Cette exigence inclut un volet de contribution communautaire de 30 heures.

** Les élèves doivent réussir des cours parmi deux de ces disciplines; cependant, ils peuvent utiliser 4 crédits découlant des cours de French pour satisfaire à cette exigence.

Remarque:

- Au moins 20 du total des crédits doivent être obtenus pour des cours de niveau supérieur au niveau I.
- Au moins 9 du total des crédits doivent être obtenus pour des cours de niveau supérieur au niveau II. De plus, au moins 5 de ces crédits doivent avoir été obtenus dans le système scolaire de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Un élève ne peut utiliser plus de 4 crédits découlant de cours locaux (ce qui inclut les cours alternatifs) pour accumuler les 36 crédits nécessaires à l'obtention du diplôme. Les cours faisant partie du programme Advanced Placement (AP) ou du programme d'éducation coopérative ont exclus de ce maximum de 4 crédits.

Programme de français langue première

Exigences		Nombre de crédits exigés
Langues	Français	6 crédits
	Anglais	2 crédits
Mathématiques		4 crédits
Sciences		4 crédits
Sciences humaines	Études mondiales	2 crédits
	Études canadiennes	2 crédits
Carrière et vie* (Carrière et vie 2231)		2 crédits
Beaux-arts (Arts plastiques, Musique)		2 crédits
Éducation physique		2 crédits
Autres crédits exigés (Entrepreneuriat, Enseignement religieux, Éducation en technologie, Études familiales)**		4 crédits
Toute autre discipline		6 crédits
Total		36 crédits

- * Cette exigence inclut un volet de contribution communautaire de 30 heures..
- **Les quatre crédits requis pour cette catégorie doivent inclure au moins deux matières différentes parmi ces disciplines..

REMARQUES :

- Au moins 20 du total des crédits doivent être obtenus pour des cours de niveau supérieur au niveau I.
- Au moins 9 du total des crédits doivent être obtenus pour des cours de niveau supérieur au niveau II. De plus, au moins 5 de ces crédits doivent avoir été obtenus dans le système scolaire de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Un élève ne peut utiliser plus de 4 crédits découlant de cours locaux (ce qui inclut les cours alternatifs) pour accumuler les 36 crédits nécessaires à l’obtention du diplôme.

Types de diplôme

Diplôme avec mention Honours (Programme d’Anglais langue première)

Pour obtenir cette mention, l’élève doit premièrement satisfaire aux critères d’obtention du diplôme d’études secondaires établis par le ministère de l’Éducation et obtenir 10 crédits des cours suivants avec une moyenne d’au moins 80 p. 100.

Anglais	English 3201
Mathématiques	Mathematics 3204 ou 3205 ou 3207
Sciences	Biology 3201, Chemistry 3202, Physic 3204 ou Earth Systems 3209
Sciences humaines (ou French)	World Geography 3202, World History3201 ou Histoire mondiale 3231,Core French 3200 ou 3201, Accelerated French 3203 ou Français 3202 (immersion)
Cours à option	2 crédits découlant des matières ci-dessus ou de cours supplémentaires de niveau 3000 ou 4000 approuvés par le ministère de l’Éducation aux fins du diplôme (English 3202, Mathematics 3206, Sciences 3200 et World Geography3200 ne peuvent servir de cours à option dans le calcul de la moyenne pour les diplômes avec mention Honours ou <i>Academic</i>)

Remarque : Pour le calcul de la note minimale de 80%, chaque cours de deux crédits est entré deux fois et chaque cours de un crédit est entré une seule fois. La note totale est ensuite divisée par 10.

Exemple:

Cours	Note	Calcul
English 3201		
Mathematics 3204	78	78 x 2 = 156
Chemistry 3202	82	82 x 2 = 164
World History 3201	75	75 x 2 = 150
Mathematics 3103	78	78 x 2 = 156
Communication Technology 3104	88	88 x 1 = 88
	90	90 x 1 = 90
Moyenne		804 ÷ 10 = 80,4

Pour avoir droit au diplôme avec mention *Honours* l'élève doit deuxièmement avoir réussi le cours *Science 1206*.

Diplôme avec mention Avancé (Programme Français langue première)

Français	Français 3230
Mathématiques	Mathématiques 3231 ou 3232 ou 3245
Sciences de la nature	Biologie 3231, ou Chimie 3239, ou Physique 3234
Sciences humaines (ou English)	Histoire mondiale 3231 ou un cours d'English au niveau III
Cours à option	Deux crédits issus des matières ci-dessus ou de cours supplémentaires de niveau 3000 ou 4000 approuvés par le Ministère de l'Éducation

Remarque : Pour le calcul de la note minimale de 80%, chaque cours de deux crédits est entré deux fois et chaque cours de un crédit est entré une seule fois. La note totale est ensuite divisée par 10.

Exemple

Cours	Note	Calcul
Français 3230	78	
Mathématiques 3231	82	78 x 2 = 156
Biologie 3231	75	82 x 2 = 164
Histoire mondiale 3201	78	75 x 2 = 150
Enseignement religieux 3131	88	78 x 2 = 156 88 x 1 = 88
Enseignement religieux 3136	90	90 x 1 = 90
Moyenne		804 ÷ 10 = 80.4

Pour avoir droit au diplôme avec mention *Avancé* l'élève doit également avoir réussi le cours *Sciences intégrées 1236*.

Diplôme avec mention Academic / Mention Académique

Pour avoir droit au diplôme avec mention *Academic /Académique*, l'élève doit satisfaire aux mêmes critères que ceux du diplôme avec mention *très bien* quant aux cours suivis, mais obtenir une note moyenne d'au moins 50 p. 100. Il doit également avoir réussi le cours *Science 1206*./*Sciences intégrées 1236*

Diplôme General/ Mention Général

L'élève doit satisfaire aux critères minimaux d'obtention du diplôme d'études secondaires, mais il ne remplit pas les autres conditions pour l'obtention de la mention *Academic/Académique* ou *Honours/Avancé*

Diplôme d'études en immersion française

Les élèves inscrits dans le programme d'immersion française doivent satisfaire aux critères minimaux d'obtention du diplôme et cumuler 6 crédits découlant de cours de français et 6 autres provenant de cours donnés en français. Le diplôme et le relevé de notes porteront une mention indiquant la réussite du programme d'immersion française.

9. Cours préalables ou associés

Séquences obligatoires

Bien que très peu de cours aient des préalables stricts, des séquences obligatoires sont imposées dans plusieurs matières. Selon ces séquences obligatoires, un élève ne peut obtenir un crédit pour un cours s'il a déjà obtenu un crédit pour un cours antérieur de la même séquence suivi lors d'un autre semestre (ainsi, les cours ne donnent droit à des crédits que s'ils sont suivis simultanément ou dans la séquence obligatoire). Toutefois, cela ne signifie pas que tous les cours d'une même séquence doivent être suivis.

Ainsi, **aucun** crédit ne sera accordé pour un cours de la colonne 1 si l'élève a déjà obtenu un crédit pour un des cours de la colonne 2 de la même ligne. Cela ne signifie pas pour autant que l'élève doive suivre les cours de la colonne 1 avant de pouvoir obtenir un crédit pour les cours de la colonne 2.

Colonne 1	Colonne 2
English 1200*	English 1202, 2202, 3202, 1201, 2201, 3201
English 1202	English 1201, 2201, 3201
English 2202	English 2201, 3201
English 3202	English 3201
English as a Second Language (ELS) 1205	ELS 2205, 3205, 3225
ELS 2205	ELS 3205, 3225
Sciences 2200	Science 1206, 1216 Biology 2201, 2211, 3201, 3211, 2231 Biologie 3231 Chemistry 2202, 2212, 3202, 3212, 2231 Physics 2204, 2214, 3204, 3214 Physique 2234 Earth Sciences 2223 Earth System 3209

Physics 2205	Science 1206, 1216 Chemistry 2202, 2212, 3202, 3212, Chimie 2239 Physics 2204, 2214, 3204, 3214, Physique 2234
Biology 3201, 3211, Biologie 3231	Biology 4221
Chemistry 3202, 3212	Chemistry 4222
Physics 3204, 3214	Physics 4224
Mathematics 1204	Mathematics 1201, 1300, 2200, 2201, 2204, 2205, 3200, 3201, 3204, 3205, 3207
Mathematics 1206	Mathematics 1201, 1204, 1300, 2200, 2201, 2204, 2205, 3200, 3201, 3204, 3205, 3207
Mathematics 2204	Mathematics 2200, 2201, 2205, 3200, 3201
Mathematics 3204	Mathematics 3200, 3201, 3205
Mathematics 2205	Mathematics 2200, 2201, 3200, 3201
Mathematics 3205	Mathematics 3200, 3201, 4225
Mathematics 2206	Mathematics 2204, 2205, 3200, 3201, 3204, 3205, 3207
Mathematics 3206	Mathematics 3200, 3201, 3204, 3205, 3207
Mathematics 3207	Mathematics 3105, 4225
Techniques informatiques appliquées 1136	Techniques informatiques appliquées 2136
Computer Technology 3220	Computer Science 4220
Core French 2200	Core French 2203, 3200, 3201 Accelerated French 3203 French 4220(AP) Français 1202, 2202, 3202 (Immersion)
Accelerated French 2203	Core French 3200, 3201 Accelerated French 3203, French 4220 (AP) Français 1202, 2202, 3202 (Immersion)
Core French 3200	Core French 3201, Accelerated French 3203 French 4220 (AP) Français 1202, 2202, 3202 (Immersion)
Core French 3201	French 4220 (AP) Français 1202, 2202, 3202 (Immersion)
Français 1202 (Immersion)	French 4220 (AP) Français 2202, 3202 (Immersion)
Français 2202 (Immersion)	French 4220 Français 3202 (Immersion)
Ensemble Performance 1105	Ensemble Performance 2105, 3105
Ensemble Performance 2105	Ensemble Performance 3105
Ensemble Performance 2206	Ensemble Performance 3206
Microeconomics 4128	Macroeconomics 4129

*Le cours English 1200 est conçu pour les élèves de la filière générale qui ont besoin de développer des compétences et des stratégies nécessaires pour répondre aux exigences en lecture et en écriture des cours du secondaire, et qui ont besoin d'une aide supplémentaire en anglais. Ce cours doit être suivi avant English 1202, ou en même temps. Un élève qui suit un cours d'anglais de niveau académique ne peut accumuler le crédit d'English 1200.

Conflit entre les cours

Il existe des cours pour lesquels les élèves ne peuvent recevoir un crédit s'ils ont obtenu un crédit d'un autre cours. Voici d'autres cas plus généraux où il y a conflit entre les cours :

- Les élèves inscrits à un cours pilote ne peuvent recevoir un crédit pour son équivalent prescrit.
- Les cours donnés en français (ceux dont le troisième chiffre est 3, 4 ou 5) sont en conflit avec leur équivalent donné en anglais et sont soumis aux mêmes règles concernant les autres conflits entre les cours, les séquences obligatoires et les préalables à leur équivalent donné en anglais.
- Les élèves ne peuvent obtenir de crédit à la fois pour la version régulière et la version enrichie d'un même cours.
- Si un élève réussit un cours prescrit après avoir obtenu un crédit pour la version modifiée du même cours (dont le troisième chiffre est 6) du même cours, il perdra le crédit accordé pour le cours modifié.

Remarque: Les crédits ne peuvent être accordés pour deux cours dont le contenu est trop semblable. Si l'élève réussit deux de ces cours, le crédit ne sera accordé que pour celui de niveau plus élevé. À titre d'exemple, si un élève reçoit un crédit pour le cours English 1202 et réussit ensuite le cours English 1201, il perdra le crédit accordé pour English1202.

Cours en conflit :

- English 1200, 1201, 2201 et 3201
- English 1201 et 1202
- English 2201 et 2202
- English 3201 et 3202
- Core French 2200 et 2203
- English 3200 et Accelerated French 3203
- Accelerated French 2203 et Français 2202
- Accelerated French 3203 et Français 3202
- Mathematics 1206 et 1204
- Mathematics 2204, 2205 et 2206
- Mathematics 3204, 3205 et 3206
- Mathematics 3204, 3205 et 3206
- Mathematics 3103 et 3207
- Science1206 et Science 2200
- Sciences 1206 et Sciences 3200
- World Geography 3200 et 3202

Cours préalables

De par leur nature, certains cours ont des préalables. Le contenu d'un cours de niveau inférieur (connaissances, compétences et processus) constitue la base nécessaire à la réussite du cours de niveau supérieur. Ainsi, un élève doit avoir réussi le cours de niveau

inférieur avant de s’inscrire au cours de niveau supérieur et, éventuellement, d’en obtenir le crédit.

Les élèves doivent avoir réussi le ou les cours de la colonne 1 avant d’obtenir le crédit pour le ou les cours de la colonne 2. (Dans certains cas, les élèves peuvent suivre les cours simultanément.)

Colonne 1	Colonne 2
French 3200 (core)	Français 3201(core)
Chemistry 2202	Chemistry 3202
Physics 2204	Physics 3204
Mathematics 1204	Mathematics 2204, 3204, 2205 ou 3205
Mathematics 2204 ou 2205 et Mathematics 3204 ou 3205	Mathematics 3207
Mathematics 1206 ou 1204	Mathematics 2206 ou 3206

Les élèves doivent réussir le cours du niveau le plus élevé prescrit par le ministère dans une matière donnée avant de pouvoir obtenir le crédit du cours du programme *Advanced Placement* (AP) dans cette même matière; par conséquent, les préalables suivants sont exigés:

Colonne 1	Colonne 2
Arts and Design 3200	Studio Art 4220
English3201	Literature and Composition 4222
Mathematics 3205	Mathematics 4225
Biology 3201	Biology 4221
Chemistry 3202	Chemistry 4222
Physics 3204	Physics 4224
World Geography 3202	Human Geography4220
World History 3201	European History 4225 Comparative Government and Politics 4227

Remarques:

- Il est fortement conseillé aux élèves de suivre le cours Sciences 1206/Sciences intégrées 1236 avant de s’inscrire aux autres cours de sciences préparatoires à l’université (biologie, chimie, physique ou Earth Systems. Le contenu de Science1206/Sciences intégrées 1236 est essentiel aux cours Chemistry 2202/Chimie2249 et Physics 2204/Physique2244
- Dans certaines circonstances, un élève peut être exempté d’un cours préalable qu’il ne peut suivre. Pour avoir droit à une telle exemption, il doit démontrer qu’il possède les connaissances ou les compétences requises pour réussir le cours de niveau supérieur. Pour ce faire, il doit passer avec succès une évaluation exhaustive (habituellement un examen) axée sur les résultats d’apprentissage visés par le cours préalable. Cette

évaluation est la responsabilité du personnel du district scolaire qui peut, s'il le juge opportun, transférer cette responsabilité à la direction de l'école.

10. Autres programmes

Adult Basic Education (Formation de base des adultes)

Le programme *Adult Basic Education (ABE)* permet aux adultes de terminer leurs études secondaires. Il est offert au *College of the North Atlantic* et dans des établissements de formation privés reconnus. Ce programme est disponible en anglais seulement. Les élèves qui terminent avec succès le programme de *ABE* de niveau III obtiennent un diplôme *ABE* équivalent au diplôme d'études secondaires.

Les élèves qui ont au moins un an de plus que l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire ou qui ont interrompu leurs études pendant au moins un an et qui ont besoin de 6 crédits ou moins pour obtenir leur diplôme peuvent transférer à leurs études secondaires les crédits du programme de *ABE* là où il y a des équivalences.

11. Évaluation des études faites à l'extérieur de la province ou du territoire, ou à l'étranger

L'ancienne école, au nom de l'élève, doit fournir le relevé de notes officiel de tous les cours ou examens pour lesquels une équivalence est demandée. Dans le cas d'études faites à l'extérieur du Canada, les notes officielles doivent être accompagnées du programme d'études pertinent ou du catalogue des cours décrivant les cours et le programme suivis.

Remarque : Tous les documents étrangers doivent être traduits en anglais par une traductrice ou un traducteur qualifié. Ce travail ne peut être fait ni par l'élève lui-même ni par un membre de sa famille immédiate.

Les crédits sont accordés pour les cours suivis dans les autres provinces et territoires sur présentation d'une preuve de réussite émise par ces instances.

Les élèves en provenance de l'extérieur de la province doivent obtenir au moins 5 crédits de niveau III dans le programme d'études secondaires provincial pour obtenir leur diplôme.

Lorsqu'une équivalence est accordée dans le système de certification du secondaire pour un cours suivi à l'extérieur de la province, l'élève reçoit les crédits mais aucune note ne lui est attribuée. Toutefois, pour qu'un élève obtienne le diplôme avec la mention *Honours/Avancé*, l'école peut soumettre, avant la remise du diplôme, une preuve que son rendement est d'un niveau comparable à celui des autres élèves qui sont admissibles à cette mention. Dans de tels cas, certains cours obligatoires peuvent

être omis du calcul de la note moyenne requise pour obtenir la mention Honours/*Avancé*.

Bien que les demandes de transfert de crédits puissent être revues et évaluées provisoirement à l'avance, l'octroi d'équivalences est conditionnel à la capacité de l'élève d'obtenir des crédits directement dans le programme d'études secondaires de Terre-Neuve-et-Labrador.

2^e partie – Contenu des cours

Remarque: Dans les cas où le même contenu est offert en anglais et en français, les versions anglaise et française des cours sont présentées ensemble. Par contre, dans les cas où des cours donnés en français n'ont pas d'équivalent en anglais, ceux-ci figurent à la fin de la section consacrée à chaque matière.

12. English (First Language)

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme d'études en anglais amène les élèves à acquérir des connaissances, des stratégies de communication orale, d'écoute, de lecture, d'observation et d'écriture, ainsi que d'autres moyens de représentation du sens.

Secondaire

English 1200 (94 1200)

Ce cours à option est conçu pour les élèves qui commencent le secondaire et qui :

- ne possèdent pas les compétences et les stratégies nécessaires pour répondre aux exigences en lecture et en écriture des cours du secondaire;
- n'ont pas acquis les stratégies de lecture leur permettant de décoder, de retenir, d'interpréter, de reconstruire des textes écrits ou d'y réagir;
- présentent des troubles d'apprentissage ou une déficience cognitive ou qui, bien qu'ils n'affichent aucune déficience, éprouvent des difficultés en raison d'un manque de compétences en littératie;
- éprouvent un manque de motivation ou d'intérêt, du dégoût à l'égard des tâches d'écriture et de lecture et une très faible estime d'eux-mêmes, et qui ont besoin d'indices donnés par leurs camarades de classe, le personnel enseignant ou toute autre source externe pour être en mesure d'interpréter les textes écrits.

Les résultats d'apprentissage spécifiques et les suggestions relatives à l'enseignement et à l'apprentissage s'articulent autour de trois grandes fonctions de la lecture : lire et écrire pour apprendre; lire et écrire pour fonctionner en société; lire et écrire pour répondre à des champs d'intérêt personnels.

English 1201 (94 1201)

Ce cours préparatoire à l'université est conçu pour la majorité des élèves qui commencent le niveau I du secondaire. L'étude de la langue et l'initiation à un vaste éventail de textes littéraires et médiatiques permettent aux élèves de réfléchir à leurs propres stratégies d'apprentissage tout en gagnant de l'assurance dans l'utilisation de la langue. La gamme de textes étudiés – articles, poèmes, courts textes en prose, pièces de théâtre, romans et documents visuels – est axée sur les identités, de façon à permettre aux élèves de mieux se connaître eux-mêmes et de mieux comprendre leur communauté et leur culture. Bien que les élèves puissent concevoir des textes fictifs, narratifs et poétiques, l'accent est mis sur la rédaction d'un journal personnel, de rapports, d'éditoriaux et d'essais argumentatifs ou incitatifs fondés sur les faits. Anglais 1201 insiste également sur la maîtrise de la langue parlée à une multitude de fins.

English 1202 (94 1202)

Ce cours s'adresse aux élèves qui, au moment d'amorcer le secondaire, éprouvent des difficultés à lire, à écrire, à s'exprimer oralement et à écouter. Le rythme, la portée, les objectifs et les ressources du cours English1202 permettront aux élèves de consolider leurs aptitudes à lire et à visualiser un éventail de textes, à y réagir et à exprimer leurs idées et leur point de vue par l'écrit, la parole et d'autres moyens de représentation du sens. Il est particulièrement important que les activités dans ce cours soient axées sur les champs d'intérêt, les habiletés et les besoins des élèves en matière d'apprentissage.

English 2201 (94 2201)

Ce cours s'adresse aux élèves qui se destinent à des études postsecondaires. Il met l'accent sur les textes littéraires et permet aux élèves de devenir des lecteurs et des observateurs analytiques et critiques. Par ailleurs, il les amène à faire le compte rendu détaillé de textes complexes et subtils ainsi qu'à examiner et évaluer les idées et le style des œuvres étudiées et de leurs propres écrits. Ils doivent également s'exprimer avec précision et utiliser la technologie ainsi que les applications multimédias pour résoudre des problèmes et mener des recherches.

English 2202 (94 2202)

Ce cours s'adresse aux élèves qui continuent d'éprouver des difficultés en lecture, en écriture, en expression orale et en écoute. English 2202 leur permet de participer à des activités d'apprentissage pratique intéressantes, étroitement liées à leur vécu et à leur futur travail. Dans la mesure du possible, ces expériences sont adaptées aux champs d'intérêt et aux habiletés des élèves, de façon à mieux répondre à leurs besoins personnels variés en matière d'apprentissage.

English 3201 (94 3201)

Ce cours s'adresse aux élèves qui se destinent à des études postsecondaires. Il met l'accent sur les textes littéraires et permet aux élèves de devenir des lecteurs et des observateurs analytiques et critiques ainsi qu'à réagir à des textes complexes et subtils

par la parole, l'écrit ou d'autres moyens de représentation. English 3201 met davantage l'accent sur l'étude et l'utilisation d'un large éventail de genres littéraires, notamment : poésie (élégie, récit épique, sonnet, pastorale et vers libre); prose (allégorie, biographie, roman, nouvelle et essai littéraire); théâtre (scénario, pièce de théâtre jouée devant public et théâtre moderne et classique); essais, rapports, rapports de recherche et éditoriaux; multimédia, courriel et textes électroniques.

English 3202 (94 3202)

Ce cours prépare les élèves à apprendre leur vie durant en les faisant participer à des activités d'apprentissage pratique intéressantes, étroitement liées à leur expérience personnelle et à leur futur travail. Dans la mesure du possible, ces expériences sont adaptées aux champs d'intérêt et aux habiletés des élèves, de façon à mieux répondre à leurs besoins personnels variés en matière d'apprentissage.

Writing 2203 (94 2203)

Ce cours s'adapte aux différents champs d'intérêt et habiletés des élèves. Il permet à ces derniers d'explorer l'écriture comme moyen d'expression personnelle et de communication. Par ailleurs, il leur donne la possibilité de se constituer un portfolio d'œuvres écrites, regroupées selon les catégories suivantes : écrits transactionnels (essais, lettres, éditoriaux, courriels, pages Web, etc.); écrits poétiques (poèmes, nouvelles, pièces de théâtre à un ou plusieurs actes, textes d'émissions de radio, de vidéo ou de télévision, etc.); écrits expressifs (journaux personnels, lettres, etc.).

Drama 2206 (94 2206)

Ce cours vise à engager les élèves dans la création et l'appréciation des divers volets de l'art dramatique tout en leur offrant des occasions de développer leurs habiletés communicatives.

En mettant l'accent sur la démarche plutôt que sur le produit final, ce cours est centré sur le développement personnel de l'élève. L'improvisation, le mouvement, la diction et l'aspect technique de la scène font partie du cours. Il y a également un volet écriture dans le cours. Ce dernier mise beaucoup sur la collaboration interactive. Les élèves seront encouragés à travailler ensemble pour échanger des idées, résoudre des situations et transmettre un sens.

World Literature 3207 (94 3207)

Ce cours inclut une variété de genres littéraires : théâtre, documents visuels, romans, nouvelles, poésie et littérature populaire.

Des œuvres littéraires représentatives de plusieurs cultures et périodes historiques, des mythes traditionnels et contemporains, ainsi que des légendes et contes populaires sont à l'étude. Les élèves devront lire des œuvres importantes pendant l'année. Ce cours est axé sur les processus et n'inclut pas d'examens.

Le but du cours est d'explorer le continuum entre le traditionnel et le contemporain. Le cours invite les élèves à lire et réagir à des textes classiques et contemporains. Les élèves pourront, à partir de cette activité, comprendre et apprécier pourquoi ces œuvres ont informé et divertit les lecteurs et les auditeurs depuis des siècles. Les élèves pourront reconnaître certains des thèmes communs dans la littérature mondiale.

13. Français (Langue première)

Le programme de français langue première (FLP) est conçu pour les francophones qui souhaitent que leurs enfants poursuivent leur scolarisation en français. Ce programme vise les résultats d'apprentissage transdisciplinaires tels que formuler par la province avec le mandat additionnel de sauvegarder et de perfectionner la compétence langagière ainsi que de perfectionner l'héritage culturel de la population francophone de la province.

Dans le programme de FLP, l'enseignement se fait en français à tous les niveaux dans toutes les matières sauf pour les cours d'anglais. La programmation a pour but de répondre aux besoins de la clientèle francophone en situation minoritaire.

D'autres cours (dont le troisième chiffre du code est 3, 4 ou 5 pour indiquer qu'il s'agit d'un cours prescrit, pilote ou local) abordent généralement la même matière que les cours correspondants donnés en anglais, mais emploient du matériel pédagogique en français. Tout l'enseignement se fait en français, et les évaluations sont également menées en français. Ce programme accorde la priorité à la langue française comme :

- langue première d'enseignement;
- véhicule de transmission de la culture canadienne-française;
- langue de communication tant à l'interne qu'à l'externe.

La compétence langagière est un aspect important du programme FLP, dont les objectifs linguistiques sont la maîtrise du français comme langue première et la maîtrise de l'anglais langue seconde. Des ressources pédagogiques sont autorisées de la maternelle au niveau III; elles sont énumérées dans un document intitulé *Français langue première Liste du matériel didactique autorisé et recommandé Programmation française* <http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/didactique/index.html>

Cours de Français Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de français vise à perfectionner la maîtrise de la langue et à aider les élèves à améliorer leurs compétences de communication, acquises aux niveaux précédents. Le but de ce programme est de développer, chez les élèves, les compétences d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture. Pour atteindre ce but, quatre résultats d'apprentissage principaux visent à rendre les élèves capables de :

- écouter et comprendre la langue parlée, communiquer efficacement à l’oral, lire et écrire en tenant compte des connaissances qu’ils ont acquises relativement à la langue française;
- utiliser la langue pour organiser leur pensée et pour réfléchir sur leurs expériences de manière à voir et à comprendre le monde différemment;
- connaître et apprécier les œuvres orales et écrites de leur communauté et de la francophonie;
- développer des attitudes positives en ce qui a trait à la langue, à la communication et à la littérature.

Secondaire

Les cours Français 1230, 2230 et 3230, qui portent sur la langue et la littérature françaises, sont conçus pour les élèves dont la langue première est le français.

Au niveau secondaire, le programme de français vise à perfectionner la maîtrise de la langue et à aider les élèves à améliorer leurs compétences de communication, acquises aux niveaux précédents. Le but de ce programme est de développer, chez les élèves, les compétences d’écoute, d’expression orale, de lecture et d’écriture. Pour atteindre ce but, quatre résultats d’apprentissage principaux visent à rendre les élèves capables de :

- écouter et comprendre la langue parlée, communiquer efficacement à l’oral, lire et écrire en tenant compte des connaissances qu’ils ont acquises relativement à la langue française;
- utiliser la langue pour organiser leur pensée et pour réfléchir sur leurs expériences de manière à voir et à comprendre le monde différemment;
- connaître et apprécier les œuvres orales et écrites de leur communauté et de la francophonie;
- développer des attitudes positives en ce qui a trait à la langue, à la communication et à la littérature.

Français 1230 (21 1230) en révision - Mise en œuvre 2010

Français 2230 (21 2230) en révision - Mise en œuvre 2011

Français 3230 (21 3230) en révision - Mise en œuvre 2012

14. Anglais (Langue seconde/complémentaire)

Les programmes d’anglais langue seconde (ELS) sont destinés aux élèves dont la langue première n’est pas l’anglais et qui ne profitent pas pleinement de l’éducation régulière à cause de leur connaissance insuffisante de cette langue. L’objectif d’un tel programme est de permettre à ces élèves d’acquérir les compétences nécessaires en anglais afin de fonctionner adéquatement à l’école et au sein de leur communauté.

Les cours ELS offerts au secondaire sont axés sur la langue (1205, 2205 et 3205) et la littérature (3206). Les cours de langue vont du niveau débutant aux niveaux intermédiaire et intermédiaire-avancé. Les cours de littérature visent à préparer les élèves au cours English 3201, dont la réussite figure parmi les critères d'admission de nombreux établissements postsecondaires.

15. Français (Langue seconde/complémentaire)

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de français de base est défini par des résultats d'apprentissage pour la 7^e, la 8^e et la 9^e année. Il s'appuie sur les acquis des élèves à l'élémentaire et les prépare aux défis du secondaire.

Les principaux objectifs des cours de français de base intermédiaire consistent à perfectionner la maîtrise de la langue parlée et à faire connaître le style de vie des francophones. Pour encourager le perfectionnement des compétences, le programme met fortement l'accent sur l'écoute et la communication orale; la lecture et l'écriture y occupent une place importante, mais elles visent avant tout à appuyer et à renforcer les compétences d'écoute et de communication orale. Ainsi, pour permettre aux élèves d'entendre et d'utiliser la langue française le plus souvent possible, il est recommandé que les enseignantes et enseignants en fassent la langue d'enseignement et l'emploient également dans toutes les facettes de l'administration et du fonctionnement.

Les élèves se familiarisent avec la langue dans des contextes d'apprentissage formels et l'emploient dans des contextes d'apprentissage fonctionnels. Les enseignantes et enseignants doivent donc veiller à ce que les élèves aient suffisamment l'occasion d'entendre et de parler la langue pour répondre à leurs besoins de communication.

Secondaire

Les cours suivants sont conçus pour les élèves qui apprennent le français comme langue seconde. Ils ne conviennent pas aux élèves qui ont fait leurs études antérieures dans un milieu francophone.

French 2200 (06 2200)

Ce cours vise à perfectionner l'habileté des élèves à obtenir de l'information et à communiquer leurs besoins, leurs souhaits et leurs idées en français. Entre autres sujets, le cours traite des thèmes suivants : famille; chez-soi; amis; passe-temps; activités de tous les jours.

French 3200 (06 3200)

Ce cours permet aux élèves de poursuivre le perfectionnement de la langue française en leur donnant l'occasion d'employer la langue dans des contextes utiles pour comprendre des événements, des tâches et des activités. Il aborde entre autres les

sujets suivants : relations familiales; école; choix de carrière; travail à temps partiel; médias; voyages; responsabilités individuelles; stress; préoccupations sociales. Par ailleurs, le cours Français 3200 comprend une entrevue de 15 minutes visant à évaluer la compétence orale des élèves. Il leur fournit la base linguistique nécessaire pour leur permettre de suivre le cours French 3201.

French 3201 (06 3201)

Ce cours porte sur la culture francophone. Il est donné en français, et les élèves discutent, lisent et écrivent en français sur des sujets liés à cette culture.

Programme de *Expanded Core French*

En plus du programme de français de base, les écoles peuvent offrir un programme de *Expanded Core French*. Dans ce programme, les élèves s'inscrivent à des cours de français accéléré et à des cours choisis parmi d'autres matières, eux aussi donnés en français. Le contenu de ces cours est résumé dans la section du programme d'études consacrée au programme d'immersion française.

<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/curriculum/descriptions.html>. Les écoles qui souhaitent offrir un programme *Expanded Core French* sont invitées à consulter le personnel concerné du district scolaire.

Les cours *Accelerated French* 2203 et 3203 sont conçus pour ce programme. Dans ces cours, les élèves doivent atteindre les résultats d'apprentissage prescrits pour les cours French 2200 et 3200, et atteindre d'autres objectifs dans chacun des cinq domaines suivants : communication; compréhension des influences culturelles; acquisition d'information; utilisation de stratégies d'apprentissage de la langue; œuvres de création. La nature accélérée de ces cours se manifeste également par la profondeur et l'étendue des sujets étudiés.

Accelerated French 2203 (06 2203)

Ce cours est conçu pour être donné pendant la première année du programme. Entre autres sujets, il aborde : santé et loisirs; éducation; publicité; arts; voyages et tourisme; monde francophone.

Accelerated French 3203 (06 3203)

Ce cours est habituellement donné pendant la deuxième année du programme. Entre autres sujets, il aborde : environnement; sciences et technologie; monde francophone; justice pénale; médias.

16. Français (Immersion)

Les programmes et les cours d'immersion française s'adressent aux élèves anglophones. L'enseignement et, dans la mesure du possible, la communication en classe se font en français. L'immersion française permet de réaliser les apprentissages essentiels aux fins d'obtention du diplôme.

À Terre-Neuve-et-Labrador, deux options d’immersion française sont offertes : l’immersion précoce (Early Immersion-EFI) et l’immersion tardive (Late Immersion LFI).

- **L’immersion précoce** – Ce programme débute à la maternelle et se poursuit jusqu’au niveau III. L’enseignement y est offert seulement en français, et ce, dès la maternelle. Avec l’introduction des cours d’anglais en 3^e année et d’autres matières enseignées en anglais au cours des années suivantes, le pourcentage du temps d’enseignement en français diminue au fil des ans.

Pourcentages recommandés du temps consacré à l’enseignement en français :

Année scolaire	Temps recommandé
Maternelle	100 %
1 ^{re} année	100 %
2 ^e année	100 %
3 ^e année	80 %
4 ^e année	80 %
5 ^e année	70 %
6 ^e année	65 %
7 ^e année	30 %
8 ^e année	30 %
9 ^e année	30 %
10 ^e année	30 %
11 ^e année	30 %
12 ^e année	30 %

- **L’immersion tardive** – Ce programme commence en 7^e année et se poursuit jusqu’au niveau III. Environ 75 p. 100 de l’enseignement est offert en français en 7^e et 8^e année, puis le pourcentage du temps d’enseignement en français baisse à 30 % pour les années suivantes.

Pourcentages recommandés du temps consacré à l'enseignement en français :

Année scolaire	Temps recommandé
7 ^e année	75 %
8 ^e année	75 %
9 ^e année	30 %
10 ^e année	30 %
11 ^e année	30 %
12 ^e année	30 %

Il est recommandé de suivre les cours dans la séquence suivante : Français 1202, 2202 et 3202. Les élèves qui ont déjà obtenu des crédits pour un cours de français du secondaire ne peuvent recevoir en plus des crédits découlant de cours de français de base du secondaire. Les élèves qui font leurs études en immersion française au niveau intermédiaire peuvent se voir accorder des crédits pour les cours de français de base du secondaire.

Pour que la désignation « immersion française » figure sur le diplôme d'études provincial et le relevé de notes, l'élève doit cumuler 6 crédits provenant de cours de français et 6 autres découlant d'autres cours donnés en français.

Français 1202 (06 1202)

Ce cours, qui vise le perfectionnement de la maîtrise de la langue et les compétences de communication, offre également aux élèves la possibilité de mieux comprendre les modèles de comportement des peuples de la francophonie et à faire connaître la réalité linguistique et culturelle des francophones du Canada par l'étude d'œuvres littéraires explorant divers aspects de la francophonie et aussi d'écrits sur des questions d'actualité.

Français 2202 (06 2202)

Ce cours, qui vise le perfectionnement de la maîtrise de la langue et des compétences de communication, offre également aux élèves la possibilité de mieux comprendre les modèles de comportement des peuples de la francophonie et à faire connaître la réalité linguistique et culturelle des francophones du Québec par l'étude d'œuvres littéraires explorant divers aspects de la francophonie et aussi d'écrits sur des questions d'actualité.

Français 3202 (06 3202)

Ce cours vise le perfectionnement de la maîtrise de la langue et des compétences de communication, de même qu'à faire connaître les modèles de comportement et la

réalité linguistique et culturelle des francophones d'autres pays par l'étude d'œuvres littéraires explorant divers aspects de la francophonie et aussi d'écrits sur des questions d'actualité.

17. Mathématiques

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de mathématiques aide les élèves à développer les acquis mathématiques essentiels pour fonctionner dans une société où les sciences et la technologie occupent une place importante. Les élèves continuent d'acquérir des compétences et des stratégies de résolution de problèmes mathématiques qui sont mises en pratique grâce aux notions reliées au nombre et à la mesure, ainsi que dans l'apprentissage de l'algèbre de base, de la géométrie informelle et des statistiques descriptives de base.

Secondaire

Le programme de mathématiques offre aux élèves le choix entre les niveaux général, préparatoire à l'université et avancé. Au niveau I, l'élève inscrit au programme général suivra le cours Mathematics 1206. Par contre, l'élève qui souhaite suivre le programme de mathématiques préparatoire à l'université ou avancé s'inscrira au cours *Mathematics 1204*. La séquence habituelle pour chaque parcours en mathématiques est présentée ci-dessous. L'élève peut toutefois passer d'un parcours à l'autre

Mathématiques académiques

Mathematics 1204 (09 1204)

Ce cours s'adresse à tous les élèves qui souhaitent suivre la filière académique ou avancée au niveau II. Il est conçu de façon à répondre aux besoins de la majorité des élèves en provenance du programme de mathématiques intermédiaire. Il est très difficile de réussir le cours Mathematics 1204 sans avoir préalablement réussi les cours de mathématiques de 9^e année. Cependant, il est important que les décisions sur le classement dans les cours soient fondées sur le profil individuel des élèves plutôt que sur des notes de passage arbitraires. Les sujets abordés sont les suivants : gestion des données; réseaux et matrices; régularités; relations; équations et prédictions; modèles de relations fonctionnelles; trigonométrie du triangle rectangle; géométrie des emballages; programmation linéaire.

Mathematics 2204 (09 2204)

Ce deuxième cours de la suite 1204, 2204 et 3204 couvre la même matière que le cours *Mathematics 2205*, la principale différence étant l'approfondissement du contenu. Les cours Mathematics 2204 et 3204 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre, ce qui donne aux petites écoles plus de souplesse pour la prestation des programmes.

Sujets abordés : équations en trois dimensions; fonctions sinusoïdales; équations trigonométriques; statistique; trigonométrie et applications; une unité d'études indépendante.

Mathematics 3204 (09 3204)

Ce troisième cours de la suite 1204, 2204 et 3204 couvre la même matière que le cours Mathematics 3205, la principale différence étant l'approfondissement du contenu. Les cours Mathematics 3204 et 2204 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre, ce qui donne aux petites écoles plus de souplesse pour la prestation des programmes. Les sujets abordés sont les suivants : algèbre quadratique; fonctions exponentielles et logarithmiques; géométrie du cercle; dérivée et probabilité (sujet optionnel).

Mathematics 3103 (09 3103)

Ce cours préparatoire à l'université s'adresse aux élèves qui prévoient étudier les mathématiques dans un établissement postsecondaire. Les sujets suivants y sont abordés : concepts et compétences associés aux nombres; équations polynomiales; expressions algébriques; réarrangement de formules, de fonctions, de compositions et d'opérations inverses.

Mathématiques avancées

Les cours de cette catégorie s'adressent aux élèves qui affichent des dispositions pour l'étude des mathématiques. Les élèves qui prévoient poursuivre dans une université ou un institut des études dans un domaine associé aux mathématiques devraient être incités à s'inscrire aux cours de mathématiques avancées.

Mathematics 2205 (09 2205)

Ce cours est le premier de la séquence de cours de mathématiques avancées. Il couvre les mêmes sujets que le cours Mathematics 2204, mais de façon plus approfondie. Les sujets abordés sont les suivants : équations en trois dimensions; fonctions sinusoïdales; équations trigonométriques; statistique; trigonométrie et applications; une unité d'études indépendante.

Mathematics 3205 (09 3205)

Il s'agit du deuxième cours de la séquence de cours de mathématiques avancées. Les sujets abordés sont les suivants : algèbre quadratique; fonctions exponentielles et logarithmiques; géométrie du cercle; dérivée et probabilité (sujet optionnel).

Mathematics 3207 (09 3207)

Ce troisième cours de la séquence de cours de mathématiques avancées traite des bases de l'algèbre nécessaires à la réussite des cours de mathématiques postsecondaires. Les sujets abordés sont les suivants : séquences et séries; fonctions; trigonométrie; nombres complexes.

Mathématiques générales

Les cours de cette catégorie explorent plusieurs des mêmes sujets que les cours de mathématiques préparatoires à l'université, mais de façon plus restreinte.

Mathematics 1206 (09 1206)

Il s'agit du premier cours de la suite 1206, 2206 et 3206. Il s'adresse aux élèves qui ont éprouvé de la difficulté dans le programme de mathématiques de niveau intermédiaire. Il convient également aux élèves qui ont suivi un programme de mathématiques de 9^e année modifié, à condition que ces modifications n'aient pas été trop grandes. Les sujets abordés dans ce cours sont harmonisés avec ceux de Mathematics 1204 : gestion des données; réseaux et matrices; régularités; relations; équations et prédictions; modèles de relations fonctionnelles; trigonométrie du triangle rectangle; géométrie des emballages.

Mathematics 2206 (09 2206)

Il s'agit du deuxième cours de la séquence de cours de mathématiques générales. Les sujets abordés sont les suivants : prise de décision en tant que consommateur; applications de la trigonométrie; statistique; introduction à la programmation linéaire; une unité d'études indépendante.

Mathematics 3206 (09 3206)

Il s'agit du troisième cours de la séquence de cours de mathématiques générales. Les sujets abordés sont les suivants : régularités; algèbre quadratique; croissance exponentielle; géométrie du cercle; probabilité.

Mathématiques français langue première

Mathématiques académiques

Les cours de mathématiques dont le dernier chiffre est 1 sont destinés aux élèves qui démontrent un intérêt particulier pour les mathématiques et prévoient poursuivre des études postsecondaires.

Mathématiques 1231 (09 1231)

Ce cours vise la clientèle scolaire qui devrait avoir atteint les résultats d'apprentissage en mathématiques au niveau intermédiaire. Les sujets traités sont : concepts numériques; opérations numériques; régularités; variables et équations; mesure; figures à deux dimensions et objets à trois dimensions; transformations; analyse des données.

Mathématiques 2231 (09 2231)

Ce cours est le deuxième d'une série de trois cours (1231, 2231 et 3231). Il vise la clientèle scolaire qui a atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 1231 ou Mathématiques 1232. Les sujets suivants y sont abordés :

fonctions quadratiques; équations quadratiques et polynomiales; géométrie; analyse combinatoire; systèmes d'équations et matrices; inéquations linéaires; cercle.

Mathématiques 3231 (09 3231)

Ce cours est le troisième cours d'une série de trois cours (1231, 2231 et 3231). Il vise la clientèle scolaire qui a atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 1231 ou 1232 et 2231 ou 2232. Les sujets traités sont : exposants et logarithmes; sections coniques; fonctions trigonométriques; équations trigonométriques; probabilité; distributions de probabilité.

Mathématiques avancées

Les cours de mathématiques dont le dernier chiffre est 2 sont des cours avancés. Le contenu de ces cours est essentiellement le même que celui des cours numérotés 1231/2231. Cependant, les attentes concernant les résultats d'apprentissage y sont plus exigeantes, ceux-ci étant de nature à stimuler l'intérêt des élèves démontrant d'excellentes capacités d'apprentissage, un style divergent de pensée, un degré supérieur d'aptitude et un haut degré d'investissement à la tâche.

Mathématiques 1232 (09 1232)

Ce cours de mathématiques avancées vise la clientèle étudiante qui a atteint les résultats d'apprentissage prescrits en mathématiques au niveau intermédiaire et qui ont démontré des habiletés supérieures en mathématiques. Les sujets abordés sont : concepts numériques; opérations numériques; régularités; variables et équations; mesure; figures à deux dimensions et objets à trois dimensions; transformations; analyse des données.

Mathématiques 2232 (09 2232)

Ce cours est le deuxième d'une série de trois cours de mathématiques avancées (1232, 2232 et 3232). Il vise la clientèle scolaire qui a atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 1231 ou Mathématiques 1232. Les sujets traités sont : fonctions quadratiques; équations quadratiques et polynomiales; géométrie analytique et trigonométrie; analyse combinatoire; systèmes d'équations et matrices; inéquations linéaires; cercle et fonctions; équations et inéquations rationnelles.

Mathématiques 3232 (09 3232)

Ce cours est le troisième cours d'une série de trois cours de mathématiques avancées (1232, 2232 et 3232). Il vise la clientèle scolaire qui a atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 2231 ou Mathématiques 2232. Les sujets traités sont : exposants et logarithmes; sections coniques; fonctions trigonométriques; équations trigonométriques; probabilité; distributions de probabilité.

Mathématiques appliquées

Les cours de mathématiques dont le dernier chiffre est 3 procurent aux élèves un environnement pédagogique à la fois pratique et contextuel visant à encourager le développement de connaissances, d'attitudes et d'habiletés mathématiques qu'ils pourront appliquer dans leur quotidien et leur future carrière. Les approches pédagogiques utilisées pour développer les concepts de mathématiques sont centrées davantage sur la réalisation d'activités concrètes et la modélisation mathématiques, et elles accordent moins d'importance à la manipulation symbolique.

Mathématiques 1233 (09 1233)

Thèmes traités : mesure; régularités numériques dans les tableaux; relations et fonctions; segments de droite; fonctions linéaires; trigonométrie.

Mathématiques 2233 (09 2233)

Thèmes traités : graphiques et conception; régression, équations non linéaires et programmation; finance; géométrie du cercle et conception; mesure et conception.

Mathématiques 3233 (09 3233)

Thèmes traités : matrices et composition de chemins; statistique et probabilité; finance; régularités cycliques récurrentes et fractales; vecteurs; conception.

18. Sciences de la nature

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de sciences de la nature traite d'une variété de sujets relatifs aux sciences de la vie, aux sciences de la Terre et aux sciences physiques.

Ainsi, le programme :

- expose les élèves aux principaux aspects des sciences – les faits, les taxonomies, les lois, les hypothèses, les théories et les modèles;
- souligne les avancées scientifiques et technologiques ainsi que leur incidence sur l'environnement et la société, au Canada en particulier;
- présente un portrait authentique du fonctionnement des sciences et passe en revue les travaux de scientifiques exceptionnels;
- fait participer les élèves à des activités favorisant l'acquisition de compétences scientifiques et technologiques ainsi que d'attitudes favorables aux sciences.

Secondaire

Le programme de sciences de la nature du secondaire offre aux élèves le choix entre le niveau général et le niveau préparatoire à l'université. Au niveau I, l'élève inscrit au programme général suivra le cours Sciences 2200. Par contre, l'élève qui souhaite suivre le programme de sciences académique s'inscrira au cours Science 1206/ Sciences

intégrées 1236 au niveau I et, les années suivantes, choisira parmi les cours de biologie, de chimie et de physique et le cours Earth Systems.

Sciences 2200 (64 2200)

Ce premier cours de la suite Sciences 2200 et 3200 porte essentiellement sur les sciences de la vie et de la Terre. Il met tout particulièrement l'accent sur la science des phénomènes de tous les jours. La pertinence des sciences est mise en évidence par une méthode pédagogique axée sur des activités pratiques.

Sciences 3200 (64 3200)

Ce deuxième cours de la suite Sciences 2200 et 3200 se veut une introduction à la chimie et à la physique (étude du mouvement). Il met également l'accent sur la science des phénomènes de tous les jours. La pertinence des sciences est mise en évidence par une démarche pédagogique axée sur les activités pratiques.

Environmental Science 3205 (64 3205) / Sciences de l'environnement 3235

Ce cours s'adresse aux élèves qui souhaitent élargir leurs connaissances et leur compréhension des questions environnementales. Dans les cinq unités qui composent le cours, on met l'accent sur des questions environnementales qui touchent la province.

Sciences 1206 (64 1206) / Sciences intégrées 1236 (64 1236)

Ce cours traite de concepts fondamentaux dans quatre grands domaines : sciences de la vie; sciences de la Terre et de l'espace; chimie; physique. Il inculque un large bagage scientifique aux élèves et offre une bonne préparation aux autres cours à option en sciences offerts au secondaire. Les sujets abordés sont : durabilité des écosystèmes; météo; réactions chimiques; mouvement.

Biology 2201 (64 2201) / Biologie 2231 (64 2231)

Ce cours commun aux quatre provinces atlantiques constitue une introduction à d'autres principes biologiques et sert de base aux études plus avancées dans cette discipline. Les sujets abordés sont : matière et énergie nécessaires à la vie; maintien de l'équilibre dynamique; dynamique des populations; bioénergie; homéostasie.

Biology 3201 (64 3201) / Biologie 3231 (64 3231)

Ce cours commun aux quatre provinces atlantiques examine plus en profondeur certains concepts relatifs à la biologie. Les sujets abordés sont : homéostasie; reproduction et développement; continuité génétique; évolution.

Chemistry 2202 (64 2202) / Chimie 2239 (64 2239)

Ce cours commun aux quatre provinces atlantiques approfondit l'étude de la chimie amorcée dans le cours Science 1206/Sciences intégrées 1236. Les sujets abordés sont : stœchiométrie; liaisons chimiques; chimie organique.

Chemistry 3202 (64 3202)/ Chimie 3239 (64 3249)

Ce cours commun aux quatre provinces atlantiques examine plus en profondeur les concepts relatifs à la chimie. Les sujets abordés sont : cinétique et équilibre; acides et bases; thermochimie; électrochimie.

Physics 2204 (64 2204) / Physique 2234 (64 2234)

Ce cours commun aux quatre provinces atlantiques approfondit l'étude de la physique amorcée dans le cours Science 1206/Sciences intégrées 1236. Les sujets abordés sont : cinématique; dynamique; travail et énergie; ondes.

Physics 3204 (64 3204)/ Physique 3244 (64 3234)

Ce cours commun aux quatre provinces de l'Atlantique examine plus en profondeur les concepts relatifs à la physique. Les sujets abordés sont : force; mouvement et champs énergétiques; physique moderne.

Earth Systems 3209 (64 3209)

Ce cours d'introduction aux systèmes terrestres présente la dynamique de la Terre en tant que résultat des interactions entre la géosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère et la biosphère. Il met l'accent sur les activités en laboratoire et exige la réalisation d'un travail d'envergure.

19. Sciences humaines

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de sciences humaines s'articule autour de divers concepts.

Ainsi, le programme d'études de 7^e année est axé sur le concept de l'autonomisation. Il porte sur diverses facettes de l'autonomisation, y compris l'autonomisation personnelle, politique, culturelle, sociale et pancanadienne. Il s'appuie en grande partie sur l'histoire du Canada, depuis le début des années 1800 jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Il fait également référence à des périodes antérieures et à des événements contemporains.

Le programme d'études de 8^e année est axé sur le concept de l'histoire en tant que récit du passé dans le présent. Le programme d'études porte sur différents thèmes liés à l'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador : fenêtre sur le passé; mémoire des peuples; témoin des événements; reflet des changements. Le cours se veut une introduction à l'histoire de la province du début du XIX^e siècle à aujourd'hui. Il en retrace l'évolution et le développement politique du statut de colonie à celui de pays, et du statut de pays à celui de province. Les élèves auront l'occasion d'étudier l'histoire en tant qu'aspect faisant partie de leur communauté, de leur région et de leur province, d'examiner les

changements sociaux survenus au fil des époques et d'évaluer l'incidence du passé sur le présent.

Le programme d'études de 9^e année est axé sur le concept de l'interdépendance. Il met l'accent sur le Canada atlantique au sein de la collectivité mondiale et est organisé en fonction de cinq thèmes : cadre physique; culture; économie; technologie; interdépendance. Par ailleurs, le cours permet aux élèves de se pencher sur les grands enjeux qui les concernent en tant qu'individus et aussi en tant que citoyennes et citoyens du Canada atlantique et du monde.

Secondaire

Canadian Economy 2203 (15 2203) / Économie canadienne 2233 (15 2233)

Ce cours se veut une introduction à l'économie. Il permet aux élèves d'examiner les principes et les concepts fondamentaux propres à l'économie et de les appliquer aux niveaux national et mondial. Les sujets abordés sont : principes fondamentaux de l'économie; systèmes économiques; offre et demande; structures des marchés; rôle du gouvernement; répartition des revenus; développement durable; échanges; économie mondiale.

Canadian History 1201 (15 1201) / Histoire du Canada 1231 (15 1231)

Ce cours porte sur l'histoire du Canada de la période de la pré-Confédération à la fin du XX^e siècle. Les sujets abordés sont : premiers pas vers l'autonomie nationale; un nouveau pays; la Grande Guerre et ses conséquences; années de bouleversements : crise et guerre; période de transition; Canada contemporain.

Canadian Geography 1202 (15 1202) / Géographie du Canada 1232 (15 1232)

Ce cours initie les élèves à la géographie du Canada. Les sujets abordés sont : configurations terrestres et hydrographiques; météo et climat; écosystèmes du Canada; ressources du sol; ressources océaniques; transformation secondaire des ressources primaires; secteur tertiaire; population; cadres bâtis; réseaux de liaison; interdépendance.

Canadian Issues 1209 (15 1209)

Ce cours examine en profondeur certaines préoccupations pancanadiennes. Les sujets abordés sont : questions culturelles et sociales (multiculturalisme, droits de la personne, racisme et vieillissement); processus juridico-politiques, main-d'œuvre et gestion; préoccupations économiques pancanadiennes (développement régional et disparité économique, entrepreneuriat, emploi et chômage); préoccupations pancanadiennes d'ordre planétaire (Canada et paix, Canada et commerce international, relations internationales); groupes d'intérêt du Canada.

Canadian Law 2104 (15 2104) / Droit canadien 2134 (15 2134)

Dans ce cours d'introduction au droit canadien, les sujets suivants sont abordés : origine et nature de l'appareil judiciaire canadien; morale sur laquelle repose cet appareil; droits, libertés et responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens; droit civil; droit pénal; propriété individuelle; contrats; consommateur et droit commercial; droit de la famille; fonctionnement de l'appareil judiciaire canadien; problèmes de la procédure judiciaire.

Canadian Law 2204 (15 2204)

Ce cours se veut une introduction au droit canadien. Il comprend les trois unités d'études obligatoires du cours Canadian Law 2104, ainsi que trois unités supplémentaires. Les sujets suivants sont abordés : bases du droit canadien; droit pénal et déroulement d'un procès; droit civil et droit des délits civils; crimes; cas d'application du droit civil et délits civils intentionnels; enquêtes et arrestations; droit des contrats; droit de la famille; jeunes et loi; droits de la personne et loi; droits des autochtones.

Histoire générale 2236 (15 2236)

Il s'agit d'un cours d'introduction à l'histoire des civilisations depuis la Grèce antique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Les sujets traités sont la Grèce antique et Rome, l'âge d'or de l'Inde et de la Chine, le Moyen-Orient, l'Europe en transition et l'époque des révolutions.

World History 3201 (15 3201) / Histoire mondiale 3231 (15 3231)

Essentiellement axé sur l'histoire du monde au XX^e siècle, ce cours aborde les sujets suivants : nationalisme; industrialisation; démocratie et socialisme au XIX^e siècle; impérialisme et rivalités nationales; Première et Seconde Guerres mondiales; influence de la science et de la technologie; différends idéologiques; perspectives d'avenir.

World Geography 3200 (15 3200)

Ce cours s'adresse aux élèves qui ont besoin d'un crédit en sciences humaines découlant d'un cours obligatoire d'études mondiales, mais qui auraient de la difficulté à suivre un cours préparatoire à l'université de niveau III. Les sujets abordés sont : concepts de base relatifs aux principales configurations terrestres et hydrographiques; météo; climat; écosystèmes; ressources; tendances démographiques et leurs répercussions sur le peuplement et l'urbanisation.

World Geography 3202 (15 3202)

Ce cours examine la relation entre les êtres humains et l'environnement, et de quelle façon cette relation se manifeste dans les activités organisées en fonction de l'espace. Par ailleurs, il s'articule autour de quatre thèmes : la Terre en tant qu'entité physique; réaction de l'être humain; environnement en évolution; développement économique.

20. Autres cours

Arts et médias

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme d'arts est une prolongation des deux niveaux précédents. Cependant, les élèves ont davantage l'occasion d'exprimer leurs idées et sentiments grâce à un programme axé sur la création d'images et d'objets artistiques, qui amène les élèves à comprendre la place du design dans l'art et l'environnement visuel. Les élèves apprennent à appliquer de façon plus poussée des éléments et principes du design et ont la possibilité de mettre ces connaissances à profit. Le programme fait appel aux diapositives pour illustrer d'importants concepts relatifs aux arts et au design, que les élèves examinent et analysent avant d'entreprendre des activités artistiques en lien avec des concepts particuliers. Le programme met en valeur les œuvres d'artistes de Terre-Neuve-et-Labrador; plus de 70 p. 100 des œuvres étudiées sont celles d'artistes qui ont travaillé ou qui travaillent actuellement dans la province. Les élèves peuvent suivre six modules au cours des trois ans : dessin; peinture; sculpture; gravure de reproduction; art populaire; art textile.

Secondaire

Le programme d'arts du secondaire comporte trois cours de base qui se complètent les uns les autres et qui inculquent aux élèves des connaissances et des habiletés portant sur tout l'éventail des arts. Bien que ces cours forment des séquences, ils ne sont pas préalables les uns aux autres. Toutefois, chaque séquence est conçue de façon à initier les élèves aux fondements et à la raison d'être des œuvres d'art dans le cours Art Technology 1201/Les technologies des arts 1231, puis, dans Art et design 2200, à leur permettre d'amorcer une démarche artistique à la lumière des connaissances acquises et, enfin, à approfondir leur expérience créative avec grande autonomie dans Art et design 3200.

Art Technology 1201 (01 1201)/Les technologies des arts 1231 (01 1231)

Ce cours explore les questions entourant l'emploi de technologies dans l'art. Il examine les rapports entre la perception humaine, la technologie et la démarche créatrice. Les élèves choisissent, pour leurs projets, les technologies qui auront une incidence sur les produits finis. Ces choix sont faits en fonction du message qu'ils souhaitent communiquer, de l'apparence qu'ils souhaitent donner à leur œuvre et de la pertinence des technologies choisies. La technologie, au sens large, comprend tous les moyens techniques, des fusains à l'ordinateur, en passant par la presse à imprimer et l'appareil photo. Les élèves apprennent comment fonctionne la perception et comment la physiologie, la culture et la technologie influent sur notre perception. En retour, ils appliquent ces connaissances à leur démarche artistique.

Art and design 2200/3200 (01 2200/01 3200)

Ce cours d'art en studio est structuré en unités qui permettent aux élèves de développer leur imagination à l'aide de divers médiums. Les élèves travaillent sur des problèmes visuels, étudient des cultures anciennes et actuelles à travers le prisme de l'art visuel et sont appelés à s'engager dans le processus créateur ainsi qu'à produire des œuvres d'art. Le cours repose sur neuf unités en studio : dessin; sculpture; photographie; arts textiles; peinture; gravure de reproduction; graphisme; poterie; arts médiatiques. Trois de ces unités font l'objet du cours Art et design 2200. Dans Art et design 3200, les élèves explorent trois unités supplémentaires, différentes de celles étudiées dans Art et design 2200. Ainsi, l'élève qui suit les deux cours étudiera un total de six unités.

Carrière et vie

L'éducation au choix de carrière constitue un processus continu par lequel les élèves établissent des liens entre leurs expériences d'apprentissage personnelles, vécues au sein de leur famille, de leur école, de leur milieu de travail ou de leur communauté, afin de faciliter les changements liés à leur carrière future et à leur style de vie.

Career Development 2201 (16 2201) / Carrière et vie 2231 (16 2231)

Ce cours de deux crédits aide les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage répartis dans les trois unités suivantes : organisation personnelle; exploration des carrières – Apprentissage et travail; Préparation à une carrière – Planification vie-carrière. Le cours est conçu pour aider les élèves à acquérir les compétences qui leur permettront, leur vie durant, de prendre des décisions éclairées concernant leur carrière. Les élèves devront par ailleurs participer à des activités de contribution communautaire (un minimum de 30 heures) ainsi qu'élaborer et tenir à jour, au fil de leurs études et de leurs expériences de travail, un portfolio des compétences favorisant l'employabilité (PCFE).

Éducation coopérative

Cooperative Education 1100 (30 1100)

Ce cours d'introduction à l'éducation coopérative est destiné aux élèves qui suivent un programme général ou un programme d'exploration des carrières. Il vise à faciliter l'ajustement des élèves à un milieu d'apprentissage nouveau. Le cours Cooperative Education 1100 exige des élèves qu'ils consacrent au moins 20 heures à la préparation au travail avant de se voir attribuer un emploi dans la communauté. Le reste du cours consiste à intégrer au module d'initiation au travail l'expérience que les élèves acquièrent dans leur lieu de travail.

Économie/Entrepreneuriat **Intermédiaire**

Au niveau intermédiaire, le programme d'entrepreneuriat porte sur les connaissances, les compétences et les attitudes propres à l'entrepreneuriat et à la gestion d'une entreprise. Les descriptions qui suivent ne sont pas des prescriptions mais des suggestions visant à stimuler le personnel enseignant à intégrer la perspective de l'entrepreneuriat dans le programme d'études déjà en place.

Secondaire

Business entreprise 1100 (02 1100) / Affaires et entrepreneuriat 1130 (02 1130)

Ce cours d'introduction aux procédures, aux pratiques et aux carrières en entreprise permet aux élèves d'atteindre leurs objectifs de développement personnel et professionnel et de satisfaire des champs d'intérêt particuliers. Il jette les bases utiles aux autres cours en mathématiques des affaires, en économie et en entrepreneuriat. Les unités d'études comprennent : entrepreneurs et monde des affaires; rôle des petites entreprises dans l'économie; communications, finances, marketing et ressources humaines.

Consumer Studies 1202 (02 1202)

Ce cours constitue une introduction à la consommation et aborde les sujets suivants : besoins et désirs; caractéristiques organisationnelles des entreprises canadiennes; achats avertis; gestion des ressources personnelles; protection du consommateur; conscience sociale des entreprises.

Canadian Economy 2203 (15 2203) / Économie canadienne 2233 (15 2233)

Ce cours d'introduction à l'économie porte sur les principes et les concepts fondamentaux de l'économie et les applique à l'échelle pancanadienne et mondiale. Les sujets suivants sont abordés : principes fondamentaux de l'économie; systèmes économiques; offre et demande; structures du marché; rôle du gouvernement; distribution du revenu; développement durable; commerce; économie mondiale.

Entreprise 3205 (02 3205)

Ce cours est conçu principalement pour les élèves qui souhaitent approfondir leur étude de l'entrepreneuriat. Il leur permet de formuler des idées pour faire fonctionner une entreprise et de les mettre en pratique. Le cours repose sur les unités d'études suivantes : introduction à l'entrepreneuriat; accent sur soi; communications et rôle de la technologie; repérage des occasions d'affaires; plan d'entreprise; présentation, mise en œuvre et évaluation de l'entreprise.

Santé/Économie domestique/ Études familiales **Intermédiaire**

Au niveau intermédiaire, le programme de santé adopte une perspective globale pour renforcer et promouvoir le bien-être des jeunes en établissant des liens entre

l'enseignement en classe, les services de santé et un milieu scolaire qui favorise un style de vie sain. Il veut favoriser la création de milieux permettant à tous les jeunes de faire des choix sains et d'améliorer leur propre santé ainsi que celle de leur communauté.

À ce niveau, le programme d'économie domestique porte sur les thèmes suivants : acquisition de compétences nécessaires pour employer efficacement les ressources personnelles et familiales; développement d'une image de soi positive; compréhension de soi par rapport aux autres; conscience des avantages de faire partie d'une famille et responsabilités qui en découlent.

Le programme comprend six modules abordant les principaux sujets et les concepts sous-jacents de l'économie domestique.

Secondaire

Clothing 1101 (05 1101)

Le cours aborde de nombreux sujets, entre autres : tissus de base; planification d'une garde-robe; choix des tissus et des patrons. Le cours est centré sur un projet de couture.

Healthy Living 1200 (12 1200) / Styles de vie sains 1230 (12 1230)

Ce cours permet aux élèves de se pencher sur des questions qui touchent leur santé et leur bien-être. Ils examinent divers indicateurs et pratiques liés à la santé, enquêtent sur des sujets pertinents relatifs à la santé et participent à des activités qui améliorent leurs compétences dans la vie courante et contribuent à rehausser leur santé ainsi que leur bien-être dans quatre domaines clés : vie active; saine alimentation; lutte contre les abus d'alcool et d'autres drogues; dynamique personnelle. Le programme s'appuie sur les connaissances, les attitudes et les habiletés en santé, en économie domestique et en éducation physique acquises au primaire, à l'élémentaire et au niveau intermédiaire. Il constitue la base d'autres cours d'éducation physique et d'études familiales plus poussés (niveaux II et III). Il s'agit d'un cours général et multidisciplinaire qui incite les élèves à prendre leur vie en main en agissant consciencieusement et rapidement, et en adoptant de saines pratiques de vie qui favoriseront et amélioreront leur santé tout au long de leur vie.

Nutrition 2102 (05 2102)

Dans ce cours, les élèves étudient de près le rôle des nutriments ainsi que l'incidence de ceux-ci sur la croissance et le développement. Ils acquièrent également des compétences leur permettant de choisir les aliments les plus sains selon les besoins liés aux cycles biologiques, l'état de santé, les facteurs économiques et le style de vie. L'accent étant mis sur les techniques de préparation des aliments, les élèves seront prêts à faire des choix éclairés quand ils auront l'entière responsabilité de leur alimentation. Ce cours repose sur les trois unités d'études suivantes: choix alimentaires et besoins nutritionnels; sélection, préparation et stockage des aliments; planification des menus et des repas. Par ailleurs, il requiert la réalisation d'un minimum de huit

travaux pratiques portant sur la nourriture. Ces travaux sont choisis en conformité avec les directives formulées dans l'annexe du programme d'études de ce cours.

Human Dynamics 2201 (05 2201) / Études familiales 2231 (05 2231)

Ce cours s'articule autour de quatre composantes : famille en tant qu'écosystème (11 heures); relations interpersonnelles (28 heures); rôle parental et développement de l'enfant (60 heures); financement de ses rêves (21 heures).

Dans la première composante, soit La famille est un écosystème, les élèves explorent leur rôle au sein de leur famille. L'accent est mis sur la place de la famille dans le système social, politique et économique plus vaste ainsi que sur la capacité qu'ont les personnes de s'adapter et de changer pour assurer la viabilité du système.

Dans la composante Les relations interpersonnelles, les élèves examinent les types de relations auxquelles ils participent, l'incidence des coutumes, des valeurs et des croyances sur les relations, ainsi que les stratégies et les options pour gérer les problèmes qui surviennent dans les relations.

Dans la composante Le rôle parental et le développement de l'enfant, l'accent est mis sur les soins à prodiguer à un bébé. À cette fin, l'utilisation d'un simulateur est un élément central du cours. L'accent est également mis sur le développement physique, affectif, social et intellectuel des enfants. Les élèves ont l'occasion de trouver des stratégies pour répondre aux besoins des enfants, de chercher des solutions aux situations difficiles auxquelles sont confrontés les parents et les gardiennes et gardiens, et de proposer des moyens de favoriser le développement des enfants.

La dernière composante, Financer ses rêves, porte sur les connaissances, les compétences et les habiletés associées à la planification et à la gestion financières, l'accent étant mis sur les éléments qui aideront les jeunes à passer de l'école secondaire à leur carrière et à l'apprentissage continu.

Les différents sujets abordés sont les suivants: famille dans la société; adolescent en tant que membre de sa famille; rencontres; séduction; fiançailles; mariage. L'accent est mis sur le développement de l'enfant et le rôle des parents.

Nutrition 3102 (05 3102)

Ce cours amène les élèves à étudier à la fois la santé dans son ensemble et la manière dont différents facteurs, par exemple les médias, les styles de vie et les antécédents médicaux, agissent sur elle. Par ailleurs, les élèves examinent, d'un point de vue pancanadien et mondial, la production alimentaire ainsi que les avancées technologiques et la sécurité en la matière. Ainsi, ils prennent conscience du rôle qu'ils peuvent jouer à l'échelle locale, nationale et internationale pour aider à la gestion des ressources ainsi qu'à la mise en application de plans visant à assurer la sécurité et la sécurisation du système alimentaire. Ce cours repose sur les trois unités suivantes : nourriture, nutrition et santé; technologie et production alimentaires; sécurité

alimentaire. Par ailleurs, il requiert la réalisation d'un minimum de huit travaux pratiques portant sur la nourriture. Ces travaux sont choisis en conformité avec les directives formulées dans l'annexe du programme d'études de ce cours.

Textiles 3101 (05 3101)

L'accent est mis sur les textiles, les fibres, les fils, les méthodes de fabrication et les finis ainsi que la mise en pratique de ces connaissances dans la prise de décision au moment de l'achat. Les sujets suivants y sont abordés: technologie des textiles; aspects sociologiques et esthétiques de l'habillement; perspectives de carrière dans le domaine.

Orientation

Peer Counselling 2101 (16 2101)

Ce cours porte sur les habiletés d'orientation, les questions touchant l'adolescence et l'établissement d'un réseau de relations.

Musique

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de musique vise à perfectionner la culture musicale et la conscience esthétique des élèves en leur permettant de faire des expériences musicales significatives et stimulantes. Les élèves y revoient, renforcent et consolident les concepts appris de la maternelle à la 6^e année et appliquent de nouvelles compétences et connaissances à un certain nombre de formes musicales. Par ailleurs, le cours met l'accent sur l'expérience directe avec la musique et l'intégration d'éléments musicaux. Il aide les élèves à mieux comprendre les concepts de base par l'intermédiaire d'activités plus avancées. Les formations musicales comme des groupes de musique, des chorales, des orchestres ou des ensembles de guitares ou de flûtes font partie du programme d'études. Les résultats d'apprentissage visés peuvent être atteints par l'intermédiaire d'un programme suivi en classe ou d'une catégorie d'interprétation musicale donnée. L'étude du chant et de l'interprétation instrumentale doit assurer le juste équilibre entre le sens de la musique, les répétitions, le développement de l'oreille, la coordination motrice et l'écoute dirigée.

Les années intermédiaires offrent la possibilité d'enrichir le programme musical en mettant en pratique les compétences et les connaissances acquises. Ainsi, l'étude d'un répertoire supplémentaire permettra aux élèves de renforcer celles-ci et de les renouveler tout en développant la conscience de l'esthétique grâce à de nouvelles formes esthétiques. Par ailleurs, la mise en application de compétences de base dans différentes situations solidifie la connaissance et la compréhension de la musique, et permet aux élèves d'aller au-delà de la technique pour découvrir le pouvoir expressif de la musique (développement esthétique).

Secondaire

Au secondaire, le programme de musique vise une vaste population étudiante dont les habiletés, les niveaux de compétence et les intérêts varient. Les trois volets du cours

permettent aux élèves de perfectionner : leurs habiletés individuelles en étudiant un instrument ou la voix; leurs habiletés de groupe et individuelles en participant à de grands ensembles musicaux, comme des chorales, des groupes ou des orchestres; leur compréhension de la musique grâce à un cours de musique général où s'entremêlent une variété d'activités musicales et une vaste gamme de sujets.

Ensemble Performance 1105, 2105 et 3105 (10 1105, 10 2105 et 10 3105)

Ces cours donnent l'occasion aux élèves d'interpréter des œuvres en groupe (chorale, groupe ou orchestre, par exemple) et se divisent en trois niveaux. De cette façon, les concepts musicaux sont revus à mesure que les habiletés techniques s'affinent. Les trois niveaux progressifs initient chaque année les élèves à un répertoire nouveau et varié. Les élèves apprennent donc sur la musique en l'interprétant.

En interprétant en groupe, les élèves : développent des habiletés en interprétation; acquièrent un sens de la musique; apprennent les comportements à adopter pendant les répétitions et l'interprétation, ainsi qu'à décoder les gestes du chef d'orchestre et d'autres formes de communication non verbale; comprennent la production de son et développent l'appréciation de la musique en tant que forme d'art.

Experiencing Music 2200 (10 2200) / Expérience de la musique 2230 (10 2230)

Ce cours stimule les élèves à réagir émotionnellement et intelligemment à une grande variété de musiques représentatives d'un grand nombre de styles et de cultures. Les élèves explorent la musique d'autant de façons possibles par chacun des modes d'activité musicale (interprétation, création et écoute). De plus, ils explorent l'emploi de la technologie dans la production musicale, et les rapports entre divers styles de musique, entre la musique et la culture, et entre la musique et d'autres formes d'art. Ce cours repose sur une étude pratique de la musique et encourage les élèves à participer activement à divers aspects de la musique.

Les élèves explorent et comprennent la musique selon les trois thèmes suivants : contextes musicaux (historique, technologique, culturel, social, affectif, humain, économique, religieux et politique); éléments du langage musical (mélodie, rythme, harmonie, forme, timbre, texture, texte, acoustique et science du son, éléments expressifs); styles de musique (musique du monde, jazz, rock, musique folklorique, musique artistique, comédie musicale, country et western, musique alternative et avant-gardiste). Ce cours peut être suivi par tous les élèves de tous les niveaux, peu importe leurs antécédents musicaux.

Applied Music 2206 et 3206 (10 2206/10 3206)

Ces cours offrent aux élèves la possibilité d'acquérir des compétences, des connaissances et des habiletés musicales en tant qu'instrumentistes ou chanteuses ou chanteurs, et ce, par l'intermédiaire d'expériences individuelles et en petits groupes. Ils peuvent divisés en classes distinctes selon les domaines suivants : voix; piano ou claviers; guitare; instruments à cordes; instruments à vent (cuivres et bois); percussion.

Les élèves acquièrent un sens de la musique et des compétences musicales, et comprennent la musique ainsi que la théorie en chantant ou en jouant de l'instrument de leur choix. Cette démarche globale permet aux élèves d'établir des liens entre les aspects pratiques, théoriques et conceptuels de la musique.

Par ailleurs, les élèves acquièrent des compétences d'interprétation générales relatives à tous les domaines appliqués (formulation, articulation, intonation, qualité du ton, éléments expressifs, interprétation, style), des habiletés d'interprétation propres au domaine d'application précis et des concepts théoriques, tels les éléments du langage musical (rythme/mètre, mélodie, harmonie, forme), de même qu'ils apprennent la lecture de la musique et les symboles et termes appropriés. Ces cours sont offerts tant aux élèves débutants qu'à ceux qui connaissent la musique.

Éducation physique

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme d'éducation physique reconnaît que les élèves ont, à cet âge, un grand besoin d'activités (physiques, cognitives et sociales) qui les aident à explorer et à consolider leur identité. Il leur permet de comprendre les avantages d'un style de vie actif et les incite à développer leur bien-être personnel et les habiletés motrices qui contribuent à une vie active. Il élargit l'éventail des compétences et des connaissances acquises au primaire et à l'élémentaire, et facilite la transition aux activités davantage autonomes du secondaire. Il s'appuie sur les concepts moteurs appris au primaire et à l'élémentaire, et favorise la réalisation de soi par l'intermédiaire d'activités collectives ou individuelles. Enfin, il favorise l'adoption d'attitudes raisonnables à l'égard du rendement, de la compétition, du succès et de l'échec, aide les élèves à s'identifier à des modèles et montre que la collaboration et l'esprit sportif sont essentiels au travail collectif et à la réussite.

Secondaire

Healthy Living 1200 (12 1200) / Styles de vie sains 1230 (12 1230)

Ce cours permet aux élèves de se pencher sur des questions qui touchent leur santé et leur bien-être. Ils examinent divers indicateurs et pratiques liés à la santé, enquêtent sur des sujets pertinents relatifs à la santé, et participent à des activités qui améliorent leurs compétences dans la vie courante et contribuent à rehausser la santé ainsi que le bien-être dans quatre domaines clés : vie active; saine alimentation; lutte contre les abus d'alcool et d'autres drogues; dynamique personnelle. Le programme s'appuie sur les connaissances, les attitudes et les habiletés en santé, en économie domestique et en éducation physique acquises au primaire, à l'élémentaire et au niveau intermédiaire. Il constitue la base d'autres cours d'éducation physique et d'études familiales plus poussés (niveaux II et III). Il s'agit d'un cours général et multidisciplinaire qui incite les élèves à prendre leur vie en main en agissant consciencieusement et en adoptant de saines pratiques de vie qui favoriseront et amélioreront leur santé tout au long de leur vie.

Physical Education 2100 et 2101 (12 2100 et 12 2101)

Ces cours, fondés sur les activités et le mouvement, contribuent au développement des habiletés motrices et met l'accent sur des styles de vie sains et actifs. Les résultats d'apprentissage spécifiques de ces cours s'appuient sur les trois dimensions du mouvement : psychomotrice (bouger et faire); cognitive (comprendre et mettre en application); affective (collaborer et se montrer responsable).

Physical Education 3100 et 3101 (12 3100 et 12 3101)

Ces cours, fondés sur les activités et le mouvement, contribuent au développement des habiletés motrices et met l'accent sur des styles de vie sains et actifs. Les résultats d'apprentissage spécifiques de ces cours s'appuient sur les trois dimensions du mouvement : psychomotrice (bouger et faire); cognitive (comprendre et mettre en application); affective (collaborer et se montrer responsable).

Éducation physique vie active 2243 (12 2243)

L'élève pourra :

- développer des qualités de chef et des caractéristiques d'apprentissage coopératif telles que la confiance, le respect des autres, la confiance en soi et un comportement responsable;
- développer des habiletés de résolution de problèmes et de conflits par une variété de stratégies de groupe et d'ouverture d'esprit aux nouvelles idées;
- étudier ses buts personnels tout en respectant les thèmes d'apprentissage coopératif et de leadership;
- vivre des expériences par lesquelles il pourra aider ses compagnons de classe à développer des connaissances et des expériences dans le domaine de l'éducation physique;
- participer à l'organisation et à la gestion d'activités qui seront avantageuses pour la classe, pour le niveau scolaire ou pour l'école (le développement social, l'organisation d'un événement spécial, le budget, la sécurité, etc.).

Éducation physique vie active 3243 (12 3243)

L'élève pourra :

- se réaliser en établissant des buts personnels;
- s'exprimer et s'accomplir en vivant une variété d'expériences et d'aventures susceptibles d'être à la fois stimulantes et éducatives;
- sentir une responsabilité collective dans la planification et l'organisation de programmes de vie active pour l'école et la collectivité;
- prendre conscience de l'impact humain sur l'environnement et de ses effets sur le bien-être et le mieux-être;
- développer un sens de l'autonomie et de l'équilibre tout en menant un style de vie sain choisi pour lui-même, avec les responsabilités qui sont associées avec le développement de ce style de vie.

Enseignement religieux

Intermédiaire

Au niveau intermédiaire, l'enseignement religieux poursuit l'approche non confessionnelle utilisée aux niveaux précédents. Le programme porte sur diverses religions et aborde avec sensibilité et respect les croyances, les doctrines, les pratiques et l'histoire de chacune d'elles. Il crée un contexte dans lequel les élèves reconnaissent les nombreux visages de la religion et la façon dont elle a influencé et continue d'influencer les gens et la société. Par ailleurs, le programme donne aux élèves la possibilité de croître spirituellement et moralement pour devenir des personnes informées et bienveillantes, disposées à prendre part à la société. Les élèves apprennent à mieux saisir leurs propres croyances et valeurs, ainsi que celles d'autrui. Ainsi, ils arrivent à comprendre la contribution des religions à la vie des êtres humains.

Secondaire

Ethical Issues 1104 (13 1104) / Questions morales 1134 (13 1134)

Ce cours examine les diverses positions d'un certain nombre de religions à l'égard de certaines questions morales qui se posent à l'humanité d'aujourd'hui. Les sujets abordés sont les suivants : valeurs morales et éthiques; visions du monde; relations avec la famille et les pairs; médias et technologie; sexualité et rôle des femmes et des hommes; travail; spiritualité; vie et mort; création et environnement; paix et sécurité; tolérance et souci d'autrui; justice sociale.

World Religions 13 3101 / Enseignement religieux 3131 (13 3131)

Ce cours porte sur différentes croyances religieuses : spiritualité autochtone; premières religions (zoroastrisme, jaïnisme, taoïsme, confucianisme et shintoïsme); hindouisme; bouddhisme.

World Religions 3106 (13 3106) / Enseignement religieux 3136 (13 3136)

Ce cours porte sur différentes croyances religieuses : judaïsme; christianisme; islam; sikhisme; la religion aujourd'hui (divers sujets et référence au bahaïsme).

Éducation en technologie/Arts industriels

Intermédiaire

Le programme d'éducation en technologies du niveau intermédiaire et du secondaire s'inspire du document *Foundation for the Atlantic Canada Technology Education Curriculum*. Cinq résultats d'apprentissage généraux définissent ce programme : résolution de problèmes technologiques; systèmes technologiques; histoire et évolution de la technologie; technologie et carrières; responsabilité technologique.

Secondaire

Design Technology 1109 (08 1109)

Ce cours traite des processus de design de base communs à diverses technologies et à d'autres cours d'éducation en technologies en cours d'élaboration. Il constitue

principalement une introduction aux processus de design techniques et créatifs et à la technologie moderne. Les élèves apprennent en mettant en application des données, des connaissances et des méthodes. Les résultats d'apprentissage visés par le cours touchent notamment les sujets suivants : développement personnel; orientation professionnelle; importance de la technologie dans la société. Les sujets abordés sont les suivants : interprétation des plans; croquis à main levée; processus de design; méthodes de design; production assistée par ordinateur; perspectives de carrière dans le domaine.

Design Technology 2109 (08 2109)

La réussite de ce cours est tributaire des connaissances et des compétences acquises dans le cours Design Technology 1109, et le premier permet aux élèves de mettre en application les connaissances acquises dans le second. Les élèves apprennent à résoudre des problèmes de construction et de conception de maisons, à illustrer et à communiquer des solutions de design, et à tracer des diagrammes et des plans de construction. Des concepts de technologie moderne, de pair avec leurs avantages et désavantages, sont également traités en vue de contribuer à la croissance personnelle, à l'exploration des carrières et à l'apprentissage continu. Ce cours pratique qui fait appel aux méthodes et aux outils les plus récents offre un défi à tous les élèves. Les sujets suivants y sont abordés : évolution du design résidentiel; processus de design; emploi d'ordinateurs dans le design; diagrammes et plans de construction; disposition intérieure; codes de construction; illustration technique; résidences de l'avenir; perspectives de carrière dans le domaine.

Communication Technology 2104 (08 2104)

Ce cours d'introduction aux technologies des communications comprend sept unités d'études: introduction aux systèmes de communication; fonctionnement électronique des systèmes de communication; réseaux de communication; technologie des systèmes audio; communication graphique de base; technologie de l'animation; technologie de communication marine.

Communication Technology 3104 (08 3104)

Dans ce cours avancé sur la technologie des communications, les élèves conçoivent et mettent en œuvre des solutions concernant les communications liées à la production de graphiques techniques, à la vidéo analogique et numérique, au multimédia et aux systèmes automatisés (par ordinateur) de simulation de production. Les problèmes touchant le transport sont étudiés en tant qu'applications industrielles des systèmes de communications.

Computer Technology 3200 (08 3200)

Ce cours s'adresse aux élèves qui aspirent à une carrière en sciences et technologie. Il comporte quatre unités de base : architecture; programmation; interfaçage; perspectives de carrière. Les élèves doivent également étudier deux des applications suivantes, au choix : applications de l'interfaçage; extraction et manipulation des

données; applications des systèmes d'exploitation; applications de la programmation avancée.

Integrated Systems 1205 (08 1205)

Ce cours d'initiation à la technologie des systèmes intégrés permet aux élèves de concevoir, de fabriquer et de mettre à l'essai un système intégré. Un système intégré est un système constitué de composantes physiques, d'éléments de détection et de contrôle branchés sur un ordinateur et d'un programme informatique qui gère l'intégralité du système. Le cours comporte quatre unités d'études : ordinateur et logiciel d'application en tant qu'interfaces; conception des interfaces logicielles; introduction à la conception de systèmes intégrés; conception d'un système intégré.

Woodworking 1107 (08 1107)

Ce cours général de travail du bois porte sur les outils, les matériaux et les méthodes employés communément dans la fabrication de produits en bois. Les sujets suivants y sont abordés : orientation de l'atelier; sécurité; technologie du bois; planification de projets; travaux manuels; emploi de machines; outils électriques.

Woodworking 2107 (08 2107)

Ce cours permet aux élèves d'apprendre à connaître l'industrie de la construction et de se familiariser avec les outils et les procédures employés pour travailler avec des matériaux de construction. Les sujets suivants y sont abordés : perspectives de carrière dans le domaine; sécurité; industrie de la menuiserie; plans et design de maisons; maniement d'outils; charpentes et revêtement; isolation; finis; plomberie; chauffage; systèmes électriques.

Power Mechanics 2103 (08 2103)

Ce cours permet aux élèves d'acquérir des connaissances concernant les machines à moteur qu'on trouve dans les foyers et les entreprises, et également d'acquérir les compétences nécessaires pour les entretenir et les réparer. Les sujets y sont abordés : électricité; énergie et travail; sources et formes d'électricité et d'énergie; principes mécaniques et hydrauliques; petits moteurs; entretien automobile de base.

Home maintenance 3108 (08 3108)

Ce cours permet aux élèves de connaître les structures des maisons et les systèmes dont elles ont dotées ainsi que d'acquérir les habiletés nécessaires pour exécuter des tâches d'entretien domestique. Les sujets suivants y sont abordés : acquisition de renseignements sur les réparations domestiques; sécurité; outils et matériaux; structure d'une maison; plomberie; système électrique.

Skilled Trades 201 (08 1201)

Ce cours est une introduction aux métiers spécialisés. Les sujets abordés sont les suivants : exploration de la charpenterie, de la plomberie, de l'électricité, de la construction à mur sec; plâtrage, de la peinture et de la maçonnerie; compétences,

formation et autres exigences relatives à l'obtention d'un diplôme dans ces domaines; travail à l'aide d'outils et d'équipement afin de remplir les tâches associées aux éléments intérieurs de la construction d'une maison.

Design and Fabrication 1202 (08 1202)

Sujets abordés: introduction au design et à la fabrication; utilisation d'un logiciel de conception assistée par ordinateur (CAO); création de produits sur les lieux de fabrication; utilisation d'outils à mains et électriques tels que ceux utilisés dans l'industrie.

Residential Construction 201 (08 2201)

Sujets abordés: charpenterie de niveau avancé; techniques de conception, et codes et méthodes de construction; planification et réalisation d'un projet de construction; mise en application de compétences relatives à la charpenterie de niveau avancé, à l'électricité et au travail des métaux (les cours Conception et fabrication, quant à eux, permettront aux élèves d'optimiser l'utilisation de l'informatique, des outils à main et de la machinerie pour affiner leurs compétences).

Design and Fabrication 2202 (08 2202)

Ce cours est la continuité du cours Conception et fabrication 1202. Les sujets suivants y sont abordés : conception de produits complexes à l'aide de la conception assistée par ordinateur (CAO) et création de produits sur les lieux de fabrication (la production suppose l'utilisation d'outils pour la préparation des matériaux, de tours automatiques et de calibreuses automatiques à table tournante.)

Energy and Power 3201 (08 3201)

Sujets abordés: enquête sur le fonctionnement des petits moteurs et systèmes électriques; conception et fabrication de produits originaux qui produisent de l'énergie dans un but précis; réparation et désassemblage de petits moteurs; analyse de la distribution de l'énergie; technogénie.

Robotics Manufacturing Technology 2202 (08 3202)

Sujets abordés: production en série; fabrication assistée par ordinateur (FAO); production automatisée et technologie robotique; utilisation d'une chaîne de montage informatisée, de bras robotiques et de calibreuses automatiques à table tournante pour fabriquer des produits conçus par les élèves; conception assistée par ordinateur et fabrication à l'aide de ces outils en usine.

Electronics Systems Technology s 3205 (08 3205)

Sujets abordés: programmation informatique de niveau avancé; communication entre les ordinateurs et les périphériques; interfaçage et contrôle de niveau avancé.

Technologies informatiques appliquées 1136 (08 1136)

Ce cours est composé de quatre modules : planification de réseau I; programmation I; inforoute I; présentation multimédia I.

Technologies informatiques appliquées 2136 (08 2136)

Ce cours est composé de cinq modules : planification de réseau II; programmation II; inforoute II; présentation multimédia II; robotique.

Applications de l'informatique 2130 (08 2130)

Ce cours est axé sur trois applications principales de l'informatique: tableurs; base de donnée; présentation de graphiques. Les élèves doivent faire un projet intégrant ces trois applications. Les projets devraient avoir des liens avec les autres matières telle que les sciences, les mathématiques, les sciences humaines, etc.

Traitement de texte avancé / Éditique 2131 (08 2131)

Ce cours comprend douze activités reliées aux différentes matières et au marché du travail. Les activités comprennent la rédaction de lettres d'affaires, d'annonces et de promotions, de pages titres, de formulaires, de curriculum vitae, d'étiquettes et d'enveloppes, de travaux de recherche, de devoirs de mathématiques, de rapports de laboratoire en sciences, de bulletins de nouvelles et de dépliants.

Crédits externes

Un cours externe est un cours approuvé par le ministère de l'Éducation mais mis au point ou offert à l'extérieur du système scolaire de Terre-Neuve-et-Labrador, et qui donne droit à des crédits au secondaire. De tels cours doivent répondre aux normes des cours secondaires offerts à Terre-Neuve-et-Labrador. En effet, bien qu'ils puissent comporter des résultats d'apprentissage autres que ceux des cours secondaires autorisés ou approuvés par le ministère, ils doivent tout de même contribuer aux apprentissages essentiels aux fins d'obtention du diplôme.

Sauf pour les cours du programme *Advanced Placement* et de niveau collégial, un élève peut accumuler au secondaire jusqu'à 4 crédits externes aux fins d'obtention du diplôme. Chaque crédit externe doit toutefois représenter un minimum de 55 heures de cours. Même si les cours pour lesquels un crédit externe est accordé apparaissent sur le relevé de notes, aucune note numérique ne leur est attribuée. On indique plutôt le code E dans le champ « Note ».

Tout établissement qui souhaite faire reconnaître ses crédits aux fins d'équivalences au niveau secondaire doit en faire la demande au ministère de l'Éducation et lui soumettre la documentation pertinente comportant, notamment :

- le nombre d'heures de cours;
- les objectifs et le niveau du programme ou du cours;
- les activités pédagogiques et d'apprentissage;

- les critères d'évaluation utilisés aux fins d'octroi de crédits;
- la contribution aux apprentissages essentiels aux fins d'obtention du diplôme.

Un comité ad hoc du ministère de l'Éducation vérifie les documents soumis.

21. Personne-ressource

M. Bob Johnston

Directeur

High School Certification

Ministère de l'Éducation

C.P. 8700

St. John's, NL

A1B 4J6

Tél. : (709) 729-6261

Télec. : (709) 729-0611

bobjohnston@gov.nl.ca